

LE DEVOIR



CULTURE

Groovy Aardvark:
portrait d'un oryctérope

Page B 8

C'EST LA VIE !

C'est elle qui m'habille
mais c'est moi qui conduis!

Page B 1



Vol. XCI N° 251

LE VENDREDI 3 NOVEMBRE 2000

87c + TAXES = 1\$

Une loi spéciale pour débloquer le port



Des grévistes ont manifesté hier après-midi au passage d'un convoi de camions. Selon le premier ministre Lucien Bouchard, une loi spéciale était indispensable pour mettre fin aux mesures d'intimidation «totalement odieuses et intolérables» dans le port de Montréal.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Amendes, suspension de permis et confiscation de véhicules attendent les récalcitrants

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les camionneurs transitant par le port de Montréal qui n'auront pas repris la route à 8h ce matin sont passibles d'amendes salées, d'une suspension de leur permis, voire même d'une confiscation de leurs véhicules. Ces dispositions font partie de la loi spéciale votée par l'Assemblée nationale hier soir à la demande du conseil des ministres, visiblement exaspéré par la grève illégale que mène la CSN depuis près de deux semaines.

«Nous avons été patients, mais assez, c'est assez!», a déclaré le ministre des Transports, Guy Chevrette, quelques minutes après le dévoilement des modalités de cette loi d'exception. Devant le refus de la CSN de cesser ses moyens de pression, qui paralysent depuis le 23 octobre le port de Montréal, le conseil des ministres a été réuni d'urgence hier matin pour donner son aval à cette mesure législative et «ne pas laisser perdurer davantage ce mal [...] qui crée des préjudices à notre économie de façon assez sensible», a commenté le ministre.

Au moment de mettre sous presse, l'Assemblée nationale s'appropriait à entériner le projet de loi. Il ne s'agissait toutefois que d'une formalité puisque

«Nous avons été patients, mais assez, c'est assez!», dit Chevrette

VOIR PAGE A 10: PORT

ENQUÊTE

La violence se vit au quotidien à l'urgence

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

À quelques mois d'intervalle, Manon Laflamme a eu peur pour sa vie. Menacée à la pointe du couteau, puis agressée par une femme qui lui a arraché une partie de ses cheveux, elle ne travaille pourtant pas auprès de criminels. Elle travaille à l'urgence d'un hôpital, où un récent sondage révèle que 86 % des infirmières ont été victimes d'agressions verbales, 8,7 % d'agressions physiques et 5,4 % d'agressions armées.

«Je me sentais plus en sécurité quand je travaillais en milieu correctionnel», a confié hier cette infirmière d'expérience qui travaille aujourd'hui de nouveau au Centre hospitalier régional de Lanaudière, à Joliette.

Manon Laflamme n'est pas la seule infirmière à avoir eu des sueurs froides à la salle d'urgence.

VOIR PAGE A 10: VIOLENCE

LE MONDE

Ultimatum israélien à la suite d'un attentat

Page B 7

INDEX

7 78313 00068 9	Annonces..... B 6	Monde..... B 7
	Avis publics..... B 8	Mots croisés..... B 8
	Bourse..... A 6	Météo..... B 4
	Cinéma..... B 10	Plaisirs..... B 2
	Culture..... B 8	Sports..... B 6
	Éditorial..... A 8	Télévision..... B 9
	Idées..... A 9	Tourisme..... B 4

Rébellion écologiste

Les grands groupes claquent la porte de la Régie de l'énergie

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

Les grands groupes écologistes québécois, qui se sont battus quinze ans pour obtenir un débat public sur l'énergie et une Régie pour donner un peu d'impartialité et de vision à la gestion énergétique au Québec, se sont retirés hier en bloc de cet organisme

me compte tenu du «caractère bidon» des nouvelles règles mises en place par la loi 116 adoptée par l'Assemblée nationale en juin.

Le ROEE regroupait notamment les deux plus importants groupes environnementaux au Québec, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQC) et Greenpeace. Ces deux groupes travaillaient de concert, au sein de l'organisme officiellement recon-

nu comme participant devant la Régie, avec la Fédération québécoise du canot et du kayak et avec le petit groupe environnemental Au Courant, dont les dossiers ont déclenché plusieurs questionnements en énergie et suscité une grande partie des travaux de la commission Doyon sur les petites centrales privées.

VOIR PAGE A 10: RÉBELLION

Maltais répond au S.O.S.

La protection de maisons anciennes du mont Royal compromet le projet Canderel

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Les défenseurs du patrimoine montréalais ont remporté hier une rare victoire sur la Ville et les promoteurs immobiliers. Alors que rien ni personne ne semblait plus être en mesure d'empêcher l'administration Bourque de donner le feu vert à la construction d'une tour de condos de dix étages sur les flancs du mont Royal, la ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, est venue tout arrêter en émettant un avis d'intention de classement de l'îlot visé.

Au cabinet de la ministre, on expliquait cette décision par le fait que la ministre se montrait, depuis quelque temps déjà, préoccupée par la façon dont le dossier avait été mené jusqu'à présent. On rappelait qu'elle s'en était d'ailleurs ouverte au maire Pierre Bourque, il y a quelques semaines, mais que l'évolution du dossier depuis cet entretien n'avait rien eu pour la rassurer. On ajoutait d'autre part que la ministre



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Deux immeubles de l'îlot résidentiel du mont Royal visé par l'avis de classement.

VOIR PAGE A 10: MALTAIS

Élections
2000

La campagne vue des Rocheuses

Complexe autant dans sa géographie que dans ses idéaux politiques, l'Ouest canadien s'apprête à appuyer l'Alliance canadienne le 27 novembre. En abordant les questions de la décentralisation, de la croyance religieuse et de la fluctuation du vote régional avec les années, l'ancien député néo-démocrate John Richards tente de brosser le portrait de sa région.

Et le Québec dans tout cela ?

À la lecture des programmes de la plupart des partis fédéraux, la place du Québec au sein de la fédération ne préoccupe plus personne en cette année électorale. C'est du moins le constat auquel en arrive Manon Cornélius après avoir examiné les programmes des diverses formations, dont le livre rouge des libéraux.

Maritimes: le NPD veut s'enraciner

Contre vents et marées, la leader du NPD, Alexa McDonough, espère continuer sa percée dans les Maritimes et, qui sait, peut-être ailleurs au pays. En entrevue au *Devoir*, Mme McDonough avoue que la lutte néo-écossaise ne sera pas de tout repos, surtout sans l'assurance-emploi comme arme.

■ À lire en pages A 4 et A 5

Rendez-vous

Rencontrez JEAN-PIERRE FERLAND avec

GEORGES HÉBERT
Germain

Ce samedi dans LE DEVOIR



• LES ACTUALITÉS •

Les députés se pencheront sur la PdA

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La Place des Arts, où pourrait depuis 16 mois un conflit de travail, et le Grand Théâtre de Québec seront passés au peigne fin lors d'une commission parlementaire qui se tiendra au début de l'année prochaine.

«Les parlementaires et les Québécois ont le droit de savoir ce qui se passe dans ces deux équipements majeurs de diffusion et de production culturelles», a résumé hier le député Mathias Rioux, président de la Commission de la culture et promoteur de l'idée d'un débat public. M. Rioux veut regarder vers l'avenir et voir s'il est pensable que ces deux institutions soient un jour «autosuffisantes». Les deux institutions reçoivent un soutien gouvernemental.

La nouvelle d'une commission parlementaire a été bien accueillie, autant par la direction de la Place des Arts que par le syndicat des techniciens, affiliés à la section locale 56 de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (IATSE).

M. Rioux affirme que l'idée de convoquer une commission parlementaire n'est aucunement liée à l'existence d'un conflit de travail à la Place des Arts. Il n'en demeure pas moins que l'impact du conflit sera abondamment discuté, notamment en raison de son impact sur la santé financière et le fonctionnement de la Place des Arts.

Après avoir traversé des années de vaches maigres, la direction de la Place des Arts affirme aujourd'hui qu'elle a le vent dans les voiles, entre autres parce que de nombreux producteurs auparavant forcés de payer un certain nombre de techniciens de la Place des Arts pour s'y produire, même s'ils n'en avaient pas besoin, n'y sont plus contraints. Cette question est d'ailleurs au cœur du conflit de travail, lequel a pris l'allure d'une interminable saga judiciaire.

Le directeur du local syndical des techniciens, Bruce Johansen, se réjouit lui aussi «que des gens s'intéressent à la Place des Arts». Il estime que l'institution ne joue plus le rôle culturel central qui fut le sien dans le passé.

Guy Bertrand veut policer le bon parler

Gérald Larose accuse le controversé avocat de verser dans la caricature

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ton a monté hier aux États généraux sur la langue, lors de la comparution de l'avocat Guy Bertrand.

Après avoir plaidé que le «jargon» est en train de faire mourir le français au Québec, le controversé président du mouvement Citoyens de la nation a proposé des mesures correctives que le président des États généraux, l'ex-syndicaliste Gérald Larose, a qualifié «d'irréalistes».

M. Bertrand a suggéré entre autres la mise en place «d'inspecteurs de la langue française tout comme on a des policiers qui s'occupent du Code de la route».

Ces inspecteurs auraient le rôle de surveiller la langue parlée par les enseignants dans les écoles afin d'en assurer la qualité. Les professeurs délinquants seraient sanctionnés.

M. Larose s'est moqué de la proposition, en décrivant ces inspecteurs comme «des Gardes rouges de la prononciation». Les Gardes rouges étaient les défenseurs de la Révolution culturelle sous le président chinois Mao-Tsé T'oung en 1965.

M. Larose ne partage pas le pessimisme de M. Bertrand quant à l'avenir du français au Québec. «M. Bertrand a caricaturé la question de la qualité de la langue», a-t-il dit.

L'avocat Bertrand a proposé que le français soit proclamé «langue nationale» du Québec, que l'anglais et le français aient un statut de «langue officielle» et que toutes les autres langues utilisées au Québec soient des «langues communautaires».

Il a aussi suggéré que les entreprises faisant affaires au Québec se dotent d'un nom français ici, quitte à conserver leur nom anglais ailleurs. Il a cité l'exemple de la chaîne hôtelière Loew's qui

États généraux sur la langue

s'appelle Concorde au Québec.

Autres suggestions

Le débat Bertrand-Larose, qui a caractérisé cette deuxième journée de travaux des États généraux sur la langue, a rejeté dans l'ombre une multitude de propositions formulées par plusieurs témoins venus se faire entendre.

L'universitaire Louis O'Neill, ancien ministre des Communications dans le gouvernement de René Lévesque et porte-parole du Mouvement national des Québécois, a proposé que le gouvernement québécois ressuscite la Régie des services publics pour lui confier le mandat de suivre de près le développement des médias.

Même si l'octroi des permis de télévision et de radio relève d'un organisme fédéral, Québec doit maintenir un organisme pour développer une expertise dans la gestion des espaces culturels et prendre position dans des ques-

tions comme la concentration de la presse ou la câblodistribution, a dit M. O'Neill.

Un autre universitaire, le communicateur Florian Sauvageau, a déploré la mauvaise qualité du français dans les médias et à la télévision.

Les universités devraient avoir des exigences plus sévères pour la qualité de la langue parlée dans les secteurs où la langue est au cœur du métier, a plaidé M. Sauvageau.

Les élèves qui se destinent au monde des communications ou à l'enseignement devraient pouvoir s'exprimer de façon impeccable. M. Sauvageau a cité en modèle la qualité du français parlé par les premiers annonceurs de la télévision, comme les Henri Bergeron et les René Lecavalier.

Le linguiste Claude Poirier, auteur du *Dictionnaire historique du français québécois*, a suggéré le renforcement de certains ar-

ticles de la loi 101, comme celui qui reconnaît le droit de travailler en français.

M. Poirier veut aussi que des cours d'élocution soient offerts dans les établissements collégiaux.

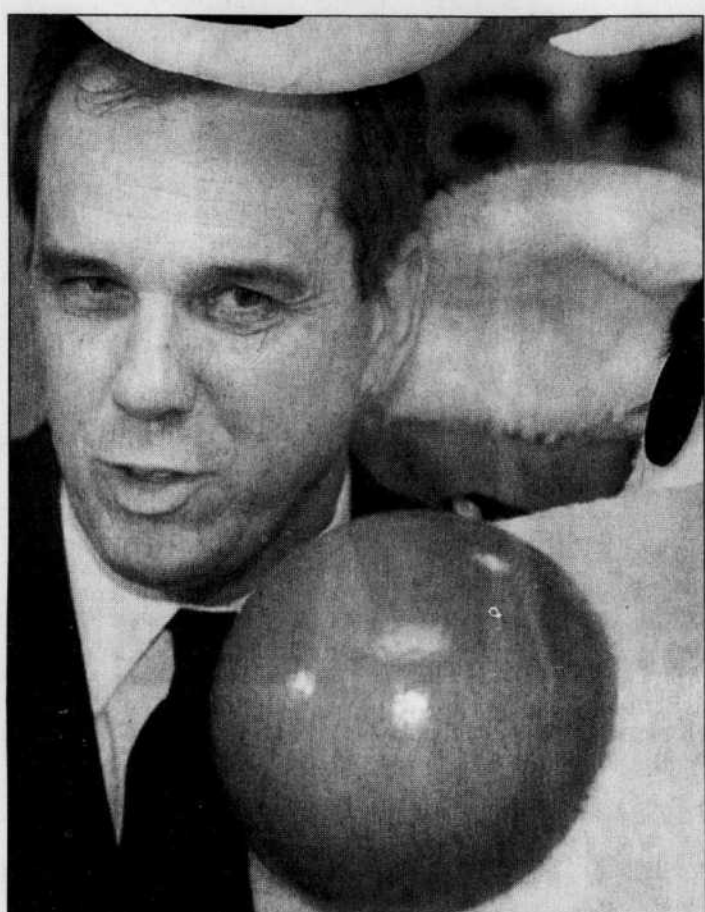
Quant à Roland Arpin, directeur du Musée de la civilisation et ancien mandarin de l'État québécois, il a insisté sur le fait que la langue est une des valeurs premières du patrimoine.

Un sondage récemment mené sur la notion de patrimoine indique que pour 71,4 % des Québécois, la langue est une composante essentielle du patrimoine.

«La langue est notre premier bien collectif, la base et le constituant premier du patrimoine culturel», a dit M. Arpin.

Les États généraux se poursuivent la semaine prochaine en région. Le président Larose et les commissaires se rendront successivement en Estrie, en Montérégie, dans Lanaudière et à Laval.

Le sens de la fête



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

SOYEZ sans crainte pour vos partys de bureau, les bénévoles d'Opération Nez rouge seront au poste (sans jeu de mots) les 1er et 2 décembre et du 8 au 31 décembre prochains. Pour souligner son appui, le chef du SPCUM, Michel Sarrazin, s'est prêté au jeu des photographes lors du lancement de la treizième campagne de l'organisme hier. Cette année, Nez rouge prévoit avoir besoin de 4000 «gentils accompagnateurs» afin de répondre à la demande pour la région montréalaise. L'an

Entente de principe entre les policiers et la CUM

LE DEVOIR

Après de longues et laborieuses négociations, la CUM et la Fraternité des policiers du SPCUM ont finalement annoncé hier la signature d'une entente de principe en vue du renouvellement de leur convention collective, échue depuis 1998.

Les deux parties ont convenu de ne pas parler aux médias avant que les policiers ne se soient prononcés sur le contenu de l'enten-

te. Notons qu'une première entente de principe avait été rejetée par les syndiqués le 25 mai dernier. Les policiers avaient alors refusé des augmentations salariales de 6,15 % réparties sur trois ans et rétroactives au 31 décembre 1999. Après six ans d'expérience, le salaire d'un policier de la CUM se serait passé de 57 214 \$ à 60 727 \$.

Ce refus n'avait pas plu aux négociateurs de la CUM, car en acceptant cette offre les policiers du SPCUM auraient figuré parmi les

mieux payés au pays. Dans l'espoir de forcer la CUM à négocier, les policiers ont intensifié leurs moyens de pression à la mi-juin. Les syndiqués ont ainsi porté les jeans et la casquette tout l'été en plus de poursuivre leurs pressions administratives.

Devant les positions rigides des deux parties, l'arbitrage a débuté le 30 octobre. Mais d'intenses négociations la semaine dernière et cette semaine ont finalement débouché sur une entente de principe.

Des arbres du Québec à Versailles

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT
DU DEVOIR À PARIS

À la suite du Canada, le Québec offre 1500 arbres au château de Versailles afin d'aider le domaine à replanter ses jardins décimés par la tempête de l'an dernier. Mardi prochain, le nouveau délégué général du Québec à Paris, Clément Duhaime, fera sa première sortie officielle en France en plantant un bouleau jaune dans les bosquets du Roi, à Versailles. Là exactement où Jean Chrétien avait planté un érable au printemps lors de sa visite officielle.

La cérémonie québécoise sera

cependant plus discrète puisqu'elle se déroulera en présence du maire et du préfet et qu'on n'attend aucun ministre. Même la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, qui arrive en France samedi, ne devrait pas être de la cérémonie.

Les 1500 arbres québécois, composés de plusieurs essences, sont arrivés la semaine dernière à Roissy. Les plants ne font que quelques centimètres, mais on s'est assuré que l'arbre qui se sera planté mardi fasse au moins un mètre.

Aux dons du ministère québécois des Ressources naturelles s'ajoute une dizaine d'arbres offerts par la Fondation du marquis

de Montcalm. Comme le veut la tradition, une bouteille contenant des pièces, pour l'occasion frappées aux insignes du Québec, sera enterrée dans le jardin lors de la plantation.

Contrairement aux arbres offerts par les États-Unis, les plants canadiens et québécois n'ont pas été refoulés à la frontière. On se souviendra que 3200 arbres américains (sur les 5000 offerts) avaient dû être retournés pour des raisons de contrôle sanitaire.

Avec les 2000 arbres offerts au printemps par le Canada, les dons canadiens et québécois atteignent 3500 arbres sur les 10 000 dont avait besoin le domaine de Versailles.

EN BREF

Alain Ferland dirigera ADM

(Le Devoir) — C'est sur Alain Ferland que le choix du conseil d'administration d'Aéroports de Montréal (ADM) s'est posé pour occuper temporairement le siège laissé vacant par Nycol Pageau-Goyette. Ancien président de la compagnie Ultramar, M. Ferland entrera en fonction en tant que président et chef de direction d'ADM dès lundi prochain. Son mandat prendra fin lorsque les administrateurs auront trouvé un remplaçant permanent pour diriger les destinées de Dorval et Mirabel. Entre-temps, Alain Ferland devra s'attaquer à des objectifs bien précis et qui avaient été rendus publics le 20 octobre dernier par le président du conseil d'administration, Pierre Martin. Ainsi, M. Ferland devra en priorité régulariser la situation avec Transports Canada au sujet de l'usine Bombardier, en construction sur un terrain réservé à l'agrandissement de l'aéroport Mirabel. Le chef de direction devra également s'assurer de rétablir de bonnes relations avec le ministre fédéral des Transports.

La criminalité reste stable

(PC) — Un Canadien sur quatre a été victime d'au moins un crime l'année dernière, un taux semblable à celui qui a été observé en 1988 et en 1993, selon Statistique Canada. Cependant, «globalement, les Canadiens se sentaient plus en sécurité en 1999 qu'en 1993», affirme l'agence fédérale dans les résultats de son enquête sociale générale de 1999 sur la victimisation, qui a sondé près de 26 000 personnes. La concentration de victimes de crimes est généralement plus forte dans l'Ouest canadien. «Par le passé, les données déclarées par la police ont indiqué que le taux global de criminalité est plus faible dans l'est du Canada (les provinces de l'Atlantique, le Québec et l'Ontario) que dans l'Ouest. Cette même tendance se reflète dans les taux de victimisation de 1999 pour le total des crimes contre le ménage», mentionne Statistique Canada. «Quant au total des crimes contre la personne, les taux les plus élevés ont été observés dans les deux provinces les plus à l'ouest», précise l'agence.

loto-québec résultats

Tirage du 2000-11-01

09 13 21 23 36 47
Numéro complémentaire: 15

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 5 000 000,00 \$
5/6+	5 127 522,40 \$
5/6	310 1 645,40 \$
4/6	16 486 59,30 \$
3/6	292 234 10,00 \$

Ventes totales: 15 940 198 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$

Tirage du 2000-11-01

05 08 34 38 39 48
Numéro complémentaire: 12

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0 50 000,00 \$
5/6	14 500,00 \$
4/6	946 50,00 \$
3/6	19 554 5,00 \$

Ventes totales: 666 993,50 \$

Promotion Double Jeu*

Tirage du 2000-11-01

06 17 23 25
GAGNANTS LOT

119 84,03 \$

*Seules les sélections participant au Loto 6/49 et à la promotion.

Tirage du 2000-11-01

NUMÉROS LOTS
625928 100 000 \$
25928 1 000 \$
5928 250 \$
928 50 \$
28 10 \$
8 2 \$

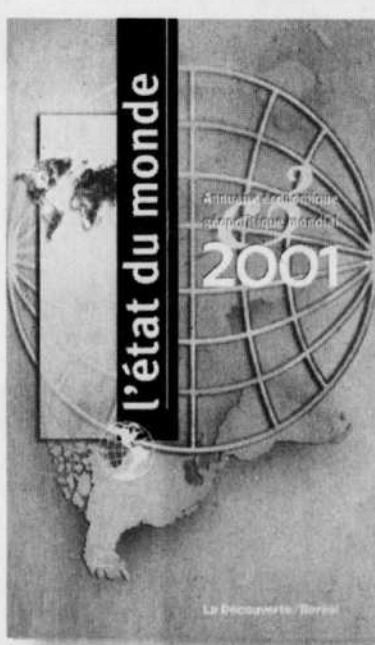
Le jeu doit rester un jeu.

Les modalités d'encasement des tickets gagnants participant au versement des lots sont disponibles sur le site officiel de la loterie. Les tickets gagnants doivent être présentés à la caisse officielle de la loterie. Cette dernière a priorité sur la loi officielle de la loterie.

TVA, le réseau des frigos

LE MILLÉSIMÉ DU MILLÉNAIRE

POUR COMPRENDRE LE MONDE D'AUJOURD'HUI



l'état du monde 2001

- Le seul annuaire économique et géopolitique mondial
- Un bilan de l'année pour les 225 pays du monde
- L'état des relations internationales et de l'économie mondiale
- Une réflexion sur le rôle des souverainetés nationales

704 pages • 27,95 \$

En collaboration avec

LE DEVOIR

<http://www.editionsboreal.qc.ca>

Boréal

Qui m'aime me lise.

Cahier SPÉCIAL

Publié le samedi 11 novembre 2000



LES PRIX DU QUÉBEC



2 0 0 0

Tombée publicitaire 3 novembre 2000

LE DEVOIR

• LE DEVOIR •

ÉLECTIONS 2000

LA CAMPAGNE
VUE DE
VANCOUVERQue veut
l'Ouest?

John Richards

Pendant la campagne électorale de 1993, une des plus célèbres gaffes de Kim Campbell avait été d'affirmer que les campagnes électorales ne sont pas des moments propices pour discuter de choses sérieuses. On l'accusa de manquer de respect pour la démocratie. Et pourtant...

Son plus grave péché fut la franchise. Discuter du fond des affaires pendant une campagne électorale est chose rare et souvent très risquée. En ce qui concerne la campagne électorale en cours, je me permets de citer la première phrase de la chronique de Gordon Gibson, un collègue d'ici, à Vancouver, publiée dans le *National Post* la semaine dernière. Je fais appel à la connaissance de la langue anglaise des lecteurs du *Devoir*. En effet, traduire une telle phrase ferait perdre tout le plaisir de la lire.

«As we are immersed in the orgy of spectacle, trivia, vacuity, braggadocio, distortion, power lust, manipulation, cynicism, bombast, rhetoric, romantic nonsense, [...] bribery, thuggery, puffery, barnyard droppings, the setting of citizens of different region and class one against the other, and just plain lies of a national election campaign, we might pause to reflect on whether it has to be thus.»

Me serait-il possible d'éviter «braggadocio, distortions» et autres plaies? Je n'en suis pas sûr, mais j'essaierai.

Depuis longtemps, nous, Canadiens hors Québec, posons cette question: que veut le Québec? Ici, j'invite les Québécois à se poser la question suivante: que veut l'Ouest? Je ne jouis d'aucun mandat qui me permette d'être le porte-parole de ma région mais je signale toutefois trois repères dans le flot actuel de rhétorique électorale.

■ Par rapport aux Ontariens et aux habitants des provinces de l'Atlantique, nous voulons un pays plus décentralisé.

Nous ne sommes pas des séparatistes, loin de là. Pourtant, à l'instar des Québécois francophones, nous avons, à toutes les élections depuis le rapatriement de la Constitution, en 1982, choisi une formation politique dont la position constitutionnelle était opposée à celle de Pierre Elliott Trudeau.

En 1984 et en 1988, nous avons élu des députés conservateurs. Avec l'effondrement de la coalition de Brian Mulroney, la plupart d'entre nous ont opté, en 1993 et en 1997, pour Preston Manning. Et, à en croire les sondages de la semaine dernière, dans plus de 60 des 74 comtés de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, les gens éliront leur candidat alliériste. La dévolution de compétences aux provinces figure dans les discours de Stockwell Day encore plus souvent que dans ceux des conservateurs d'antan.

Signalons toutefois qu'il n'y a qu'au Manitoba que les choix politiques seront ambigus. Les libéraux, les alliéristes et le NPD se partageront les 14 comtés du Manitoba, approximativement un tiers chacun.

Une des plus grandes ambitions des gouvernements néo-démocrates en Saskatchewan et au Manitoba est que ces provinces deviennent des «have provinces», comme l'Alberta et la Colombie-Britannique, et qu'elles cessent de recevoir des paiements de péréquation d'Ottawa. (Dans les deux cas, la part des transferts d'Ottawa dans les recettes provinciales a chuté au cours des dix dernières années.) Ce désir d'indépendance fiscale amène les politiciens de l'Ouest à porter un jugement plutôt sévère sur les «have not provinces» de l'Atlantique et, à un moindre degré, sur le Québec. Ce jugement est un mélange de pitié (lorsque leurs politiciens quémandent les subventions) et de mépris (parce que la culture politique de la région oblige les politiciens à quémander pour se faire élire).

Nous, dans l'Ouest, ne sommes pas des innocents. Nous devenons, bien souvent, des quémandeurs auprès d'Ottawa. Ce qui ne nous empêche pas de reprocher vivement à Ottawa sa façon de gérer les dossiers qui nous concernent. Nous n'apprécions pas du tout que les libéraux abandonnent les réformes de l'assurance-emploi de 1995 et réinstaurent la loterie «10-42», une politique vue, de l'Ouest, comme un stratagème par lequel Jean Chrétien utilise nos taxes pour acheter les comtés de l'Atlantique.

■ Nous sommes prêts à appuyer les croyants; nous ne sommes pas des adeptes d'un quelconque humanisme séculier.

Dans ce sens, nous ressemblons aux Américains qui approuvent les Jimmy Carter et Joe Lieberman. La majorité des citoyens de Toronto, d'Ottawa et de Montréal se méfient de la religiosité de Stockwell Day. À Vancouver aussi. Mais ailleurs dans l'Ouest, non. Nous avons une longue tradition de prêcheurs en politique, autant à gauche qu'à droite.

Je me bornerai à ne nommer que quelques-uns des plus célèbres d'entre eux. Tommy Douglas, prêcheur baptiste, fut longtemps premier ministre socialiste de la Saskatchewan. Ernest Manning (père de Preston) fut évangéliste avec son émission hebdomadaire à la radio pendant sa longue carrière comme premier ministre de l'Alberta. Bill Van der Zalm, ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, est maintenant chef d'une formation politique provinciale composée de chrétiens conservateurs. Lorne Calvert, prêcheur de l'Eglise unie et ancien membre du cabinet de Roy Romanow, sera peut-être le prochain premier ministre de la Saskatchewan lorsque les néo-démocrates auront choisi un remplaçant pour leur chef actuel qui, ce mois-ci, prend sa retraite.

■ Nous ne sommes ni plus à droite ni plus à gauche par rapport aux Canadiens d'ailleurs; nous voulons que l'on apprécie la complexité de notre vie politique régionale.

Comme le NPD en Ontario, le NPD en Colombie-Britannique a démontré qu'un gouvernement dominé par les syndicats du secteur public gouverne mal. L'année prochaine, les électeurs de cette province vont probablement balayer le NPD et élire un gouvernement libéral. (Ici, les libéraux provinciaux sont à droite, proches des alliéristes.) Au Manitoba, par contre, les électeurs ont remplacé leur gouvernement conservateur par un gouvernement du NPD en 1999. La même année, la Saskatchewan a réélu, de justesse, son gouvernement néo-démocrate.

Ancien député néo-démocrate, John Richards est professeur associé en économie à l'université Simon Fraser, chercheur associé à l'Institut C. D. Howe de Toronto et co-éditeur de la revue Inroads.



REUTERS

Alexa McDonough sait bien qu'il lui faudra faire aussi bien, sinon mieux, qu'au dernier scrutin en Nouvelle-Écosse.

Alexa McDonough

Le NPD n'est pas le parti
d'une seule province

«Nous voulons contribuer à unifier le Canada»

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Halifax — Le Nouveau Parti démocratique d'Alexa McDonough devra faire ses preuves le 27 novembre en Nouvelle-Écosse. Il devra démontrer que sa percée spectaculaire de 1997, alors que le parti avait réussi à faire élire six députés sur un total possible de onze, n'était pas qu'attribuable à la chance. Et cela, tout en étant privé de l'enjeu qui l'avait rendu populaire: l'assurance-emploi.

La principale intéressée, Alexa McDonough, en convient: la Nouvelle-Écosse sera un champ de bataille important pendant les élections. Ne serait-ce que parce qu'il est du devoir d'un parti politique de faire tout en son pouvoir pour conserver ses sièges, a-t-elle dit au cours d'une entrevue avec *Le Devoir* plus tôt cette semaine. Mais d'après celle qui s'est fait élire à Halifax, sa mainmise sur sa province ne relève pas de la bonne fortune. Ce n'est pas seulement parce que les Néo-Ecossais voulaient punir les libéraux et cherchaient une solution alternative que le NPD a émergé. La percée néo-démocrate annonçait un changement du paysage politique néo-écossais, croit-elle.

«Notre succès de 1997 était une percée historique, c'est certain. Mais je ne crois pas que ce soit une chance. L'année suivante, en 1998, les néo-démocrates provinciaux ont remporté 19 sièges et ont obtenu 34 % des voix, ce qui était aussi historique. Et en 1999, même s'il y a eu une petite chute, le pourcentage d'appuis a été supérieur à 30 %. Il est clair que le paysage politique de la Nouvelle-Écosse a changé et qu'il offre maintenant des luttes à trois partis.»

Reste à savoir si, dans cette bataille à trois, le NPD sortira encore gagnant. En 1997, les résultats avaient été serrés dans presque toutes les circonscriptions de la province. C'était l'époque où les électeurs en avaient

contre le gouvernement libéral pour les changements apportés à l'assurance-emploi. Maintenant que ce sujet a perdu de son importance aux yeux de l'électorat, du simple fait que le temps a passé et que les libéraux ont annoncé leur intention d'abolir les mesures punitives, le NPD pourra-t-il encore séduire les électeurs?

Contre le régionalisme

«L'assurance-emploi comme facteur ayant contribué à la défaite des libéraux a été exagérée, pense Mme McDonough. C'était une chose parmi beaucoup d'autres que le gouvernement fédéral avait faites et qui avaient mis en colère les électeurs. C'est d'autant plus vrai que la région qui a été la moins touchée par les changements apportés au programme est la région métropolitaine de Halifax [et le NPD y a élu trois de ses députés].»

Plusieurs de ceux qui ont prédit au NPD des pertes importantes lors de ces élections, qui iraient même jusqu'à lui faire perdre le statut de parti officiel à la Chambre des communes, ont conseillé au parti de se replier sur les régions où il est fort: la Nouvelle-Écosse. Mais Mme McDonough refuse de voir en la Nouvelle-Écosse le château fort de sa formation. Il en va de l'unité du pays, croit-elle.

«Il y a ce danger pour nous, Néo-Ecossais, de dire: «nous sommes six députés de la Nouvelle-Écosse et nous allons jouer la carte de la régionalité». Il faudrait alors jouer une politique divisive comme le font le Bloc québécois au Québec, les libéraux en Ontario et l'Alliance canadienne dans l'Ouest. Nous avons choisi, nous le caucus, de ne pas faire cela.»

Elle donne l'exemple de l'assurance-emploi, «un enjeu qui s'est enlaidi» à cause de la régionalisation du débat. «Je ne sais pas si les chiffres sont encore bons maintenant, mais ils l'étaient assurément en 1997: il y avait plus de gens dans le centre-ville de Toronto qui

étaient affectés par les compressions à l'assurance-emploi qu'il y en avait dans la circonscription d'Yvon Godin [Acadie-Bathurst, au Nouveau-Brunswick].»

«Nous voulons contribuer à unifier le Canada. C'est une décision que nous avons prise.»

La santé et la popularité personnelle

En outre, il semblerait que le NPD ait su adapter son discours à temps pour coïncider avec les nouvelles préoccupations des électeurs. Le thème de la santé, si cher au NPD, semble porter fruits en Nouvelle-Écosse, note Don MacDonald, éditorialiste au *Halifax Chronicle-Herald*.

«La plateforme électorale qu'ils viennent de dévoiler [promettant un réinvestissement de plusieurs milliards de dollars en santé] va les aider. L'accent que le parti met sur la santé a vraiment touché une corde sensible ici. Bien sûr, la santé est un enjeu important partout au Canada, mais particulièrement ici, parce que les compressions fédérales de 1993 à 1997 ont encore plus durement touché la Nouvelle-Écosse. Le système de santé ici dépend plus largement des revenus fédéraux.»

M. MacDonald souligne que la partie n'est pas gagnée d'avance pour autant. Selon les sondages, rappelle-t-il, le parti arrive troisième dans les Maritimes. Mais la popularité personnelle d'Alexa McDonough pourrait l'aider.

«Ce qui avait aidé le parti en 1997, c'est la popularité personnelle d'Alexa McDonough. Et les gens sont fiers d'élire un leader national.» M. MacDonald reconnaît que la leader est moins souvent dans la circonscription, mais selon lui, les gens comprennent son rôle national. Surtout qu'elle a su garder les pieds sur terre. «Elle continue d'être très populaire. Elle n'aura pas de difficulté à se faire réélire. Mais il reste à voir si cette popularité sera encore suffisamment forte pour entraîner d'autres circonscriptions à sa suite.»

Hans Marotte
veut débusquer
Pierre Pettigrew

LE DEVOIR

Le militant du Mouvement Action-Chômage, Hans Marotte, se porte candidat sous la bannière du Nouveau Parti démocratique dans Papineau-Saint-Denis, à Montréal, contre le ministre libéral Pierre Pettigrew.

Celui-ci était ministre du Développement des ressources humaines (DRHC) lorsque la réforme de l'assurance-emploi est entrée en vigueur. Il était également titulaire de ce ministère lorsque le controversé programme de subventions à la création d'emplois, celui qui a fait scandale, dénoncé par le Vérificateur général du Canada, a été créé. C'est lui également qui dirigeait ce ministère lorsqu'a été entamée la chasse informatisée aux chômeurs qui se rendent à l'étranger.

Hans Marotte s'est battu contre ces trois réformes. Aujourd'hui, il se porte

candidat contre M. Pettigrew, qui «s'est caché derrière les règles parlementaires ou encore dans la jute de Jane Stewart», qui lui a succédé à la tête de ce ministère pour lui éviter de devoir rendre des comptes.

Dans son rapport, le Vérificateur général a établi que M. Pettigrew avait fait de l'ingérence politique pour favoriser une entreprise de production télévisuelle.

Marotte dénonce «la totale impunité dont a joui Pierre Pettigrew» et veut le forcer à s'expliquer publiquement.

En 1997, M. Pettigrew a été élu avec une majorité de 12 300 voix. Le NPD avait recueilli 1200 votes dans ce comté antérieurement et depuis longtemps représenté aux Communes par le libéral André Ouellet. Un étudiant en science politique, Philippe Ordenes, est le candidat du Bloc.

Vivement le débat!

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le moment de vérité que sont les débats télévisés approche, événement d'autant plus important que la campagne électorale ne décolle toujours pas. Mercredi et jeudi prochains, les cinq chefs des principaux partis fédéraux vont croiser le fer devant les caméras de télévision dans l'atmosphère feutrée du Centre national des arts, à Ottawa.

Deux heures en français, d'abord. De 21h à 23h. Puis en anglais, le lendemain, de 20h à 22h. Deux heures passées devant un public trié sur le volet mais voué au silence sous l'œil vigilant d'un animateur. Un rôle que remplira Stéphan Bureau, de Radio-Canada, en français. Seuls les journalistes des réseaux participants (en français, il s'agit de Lina Dib, de TVA, et de Daniel Lessard, de Radio-Canada) pourront poser des questions. Une dizaine en tout puisqu'on prévoit, pour chacun des débats, cinq segments thématiques bien chronométrés.

Les thèmes convenus entre les partis et les réseaux et parmi lesquels piégeront les journalistes sont les sui-

vants: santé, économie, finances publiques, justice et questions sociales, leadership et système démocratique, rôle du gouvernement, environnement et mondialisation. Après la présentation du sujet choisi, une question sera posée au politicien que le sort aura désigné. Après qu'il aura répondu, les autres enchaîneront tour à tour. Une seconde question sera ensuite posée à un seul d'entre eux et un débat suivra.

L'ordre dans lequel les chefs parleront a été déterminé par tirage au sort hier. Pur hasard, les leaders feront les déclarations d'ouverture des deux débats dans exactement le même ordre. Le bloquiste Gilles Duceppe lancera le bal, suivi du conservateur Joe Clark, de l'allié Stockwell Day et de la néo-démocrate Alexa McDonough. Le libéral Jean Chrétien aura le dernier mot. La conclusion des deux débats sera toutefois différente.

Tout a été décidé de la même manière, y compris l'assignation des lutrins et des loges ainsi que le déroulement des points de presse. Seul M. Chrétien, qui souffre de surdité à l'oreille droite, a toujours droit au même lutrin, celui à l'extrémité gauche de la scène.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MALTAIS

SUITE DE LA PAGE 1

réfléchissait aux moyens qui lui permettraient d'assurer une protection particulière plus adéquate au mont Royal dans son ensemble.

«C'est formidable», s'exclamaient hier Phyllis Lambert au nom de la Coalition pour la montagne, une coalition de citoyens et d'organismes de défense du patrimoine qui menait depuis plusieurs semaines la lutte au projet de la firme Canderel. «La décision de la ministre montre que l'on ne peut pas ignorer systématiquement la population et qu'il y a des limites à faire n'importe quoi autour de la montagne.»

Droit de veto

Comme son nom l'indique, l'avis d'intention de la ministre Maltais ne confère pas tout de suite à l'ilot, ou deux conciergeries (Trafalgar et Gleneagle) encadrent un terrain boisé et deux maisons du début du siècle aujourd'hui barricadées (Thompson et Sparrow), le statut de bien culturel protégé. Il accorde toutefois à la ministre un droit de veto sur tout projet de changement d'ici à ce que la Commission des biens culturels et le ministère aient terminé leurs consultations et lui aient fait des recommandations. La ministre dispose d'un délai d'un an, renouvelable, pour inscrire l'ilot au Registre des biens culturels.

Phyllis Lambert: «J'imagine que Québec en avait assez de voir comment se font les choses ici.»

four du chemin de la Côte-des-Neiges, du chemin McDougall et du Boulevard. Selon lui, la vue sur la montagne n'en aurait pas été affectée. Et, de toute manière, il n'y a pas de solution de rechange viable à la démolition des maisons Thompson et Sparrow tellement elles sont délabrées.

Aussi la Ville poursuivra-t-elle, du moins jusqu'à nouvel ordre, le processus décisionnel enclenché. Elle entend également faire valoir son point de vue devant la Commission des biens culturels. Et elle ne perd pas espoir. On a déjà vu Québec changer d'avis en ce domaine.

Loin de n'y voir qu'une victoire circonstancielle, Phyllis Lambert se dit convaincue que la ministre vient seulement de franchir un premier pas vers l'imposition de règles de protection et de consultation publique plus rigoureuses à Montréal. «Il y a toujours un moment où on dit: ça suffit! J'imagine que Québec en avait assez de voir comment se font les choses ici. En ce moment, il n'y a aucune règle dans cette ville. La réorganisation municipale leur a sans doute semblé un bon moment pour mettre de l'ordre là-dedans.»

Symbole de tout ce qui ne va pas

Depuis quelque temps, le projet Canderel était devenu, pour les groupes de défense du patrimoine, l'exemple parfait de tout ce qui ne va pas à Montréal. En plus de l'opposition de ces groupes et des citoyens du quartier, le projet s'était en effet attiré l'avis défavorable de tous les organismes consultatifs municipaux, de la commission Jacques-Viger au Comité consultatif sur la protection des biens culturels en passant par le Service de développement économique. Fort d'autres avis d'experts, le conseil exécutif avait pourtant décidé de passer outre et transmis le dossier à la Commission de développement urbain.

Lundi soir, la Coalition pour la montagne déposait une pétition de 10 500 signatures à la ministre Agnès Maltais lui demandant de classer d'urgence le mont Royal. Sa décision d'hier se voulait peut-être une première réponse.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

Il ne s'agissait toutefois que d'une formalité puisque les deux partis d'opposition, le Parti libéral et l'Action démocratique, avaient annoncé plus tôt leur intention d'appuyer le gouvernement dans cette voie.

A partir de ce matin donc, tout conducteur visé par ladite loi doit «cesser de participer à toute action concertée en cours qui a pour effet d'empêcher, d'entraver ou de diminuer» les services de transport routier en provenance ou à destination du port de Montréal ou d'une quelconque gare intermodale. A défaut de suivre ces dispositions législatives, les camionneurs sont passibles d'amendes allant de 250 à 35 000 \$ par jour selon qu'ils soient simples conducteurs, dirigeants ou représentants syndicaux. Cette amende s'élève à 125 000 \$ pour la CSN — si elle refuse de «recommander au syndicat de prendre les mesures appropriées» — ainsi qu'aux propriétaires et exploitants de véhicules lourds.

Selon le premier ministre Lucien Bouchard, cette loi spéciale était indispensable pour mettre fin aux mesures d'intimidation «totalement odieuses et intolérables» de la CSN. Il a précisé que des opérations de police conjointes avaient été déclenchées à la suite de l'adoption de la loi d'exception. «La GRC va intensifier ses activités à l'intérieur même du port de Montréal, qui est de juridiction fédérale. Du côté du gouvernement du Québec, nous faisons en sorte également que la Sûreté du Québec et les corps policiers concernés soient mobilisés pour que les gens qui vont devoir reprendre le travail soient protégés contre toute espèce d'intimidation.»

«On n'est pas contre la syndicalisation, a pour sa part insisté un Guy Chevrette contrarié par le manque de coopération de la CSN. *Tout ce qu'on dit, c'est que l'on peut faire des grèves quand on est en processus légal de négociation de convention collective. Or il n'y a pas de tel projet de convention sur la table.*» Le ministre a fait remarquer que le processus d'accréditation était actuellement sur le bureau du Conseil canadien des relations industrielles, qui devrait, grâce à une intervention des instances politiques, rendre une décision dans les prochains jours.

«Je pense que la célérité du gouvernement a été exemplaire dans ce dossier, a ajouté M. Bouchard, de même que la coopération que nous avons établie avec le gouvernement fédéral. Cette coopération est nécessaire en l'espèce, parce que la compétence qui est mise

en cause par les événements que nous vivons est conjointe. Il y a une partie de la compétence qui appartient au gouvernement fédéral, notamment dans le processus d'accréditation, et il y en a une autre qui appartient au gouvernement du Québec.»

Lors de la période de questions, le premier ministre a salué le chef de l'opposition, «qui, de façon très responsable et fort gracieusement, a accepté de coopérer à l'adoption d'une loi dans le sens que nous souhaitons». M. Charest a en effet appuyé le gouvernement, non sans déplorer cependant qu'il a «perdu 48 heures à tourner autour du pot et à blâmer les autres alors qu'il aurait dû agir immédiatement». «C'est un aveu important [du gouvernement], a-t-il ajouté. C'était clair pour nous que des juridictions fédérales étaient interpellées mais que l'essentiel de l'arrêt de travail était sous juridiction du gouvernement du Québec.»

Le ministre des Transports s'est voulu toutefois plus nuancé et a tenté, lors de la présentation de son projet de loi en Chambre, de clarifier cette situation pour le moins complexe. Il a expliqué que les deux compétences sont dans les faits interpellées puisqu'une entreprise qui n'œuvre que sur le terri-

toire québécois relève du Code du travail du Québec, alors qu'une compagnie qui fait à la fois affaires sur le territoire québécois et dans d'autres provinces ou pays tombe sous la juridiction du Code canadien du travail. «En raison de la complexité de la jurisprudence sur l'indivisibilité des structures de compagnies, nous avons reconnu que les deux paliers de gouvernement pouvaient être courtisés par leurs codes respectifs pour être accrédités.»

«Il y a eu des contacts entre le bureau du premier ministre et le bureau du premier ministre canadien et on a conclu qu'il serait peut-être intéressant de trouver non pas des médiateurs, non pas des conciliateurs — parce qu'on n'en est pas sur un contenu de convention collective —, mais plutôt un mandataire qui pourrait débroussailler cela de part et d'autre et nous informer de ce qui accroche et de ce qui ne va pas dans ce processus.» C'est pourquoi un mandataire en la personne de Gilles Lavoie a été nommé par le Québec. A l'heure où ces lignes ont été écrites toutefois, le gouvernement fédéral tardait à nommer son mandataire. Le ministre Chevrette promettait que ce n'était qu'une question d'heures.

Une loi «immonde», selon la CSN

ÉRIC DESROSIERS

LE DEVOIR

«Infecte», «immonde», «réactionnaire», le président de la CSN, Marc Laviolette, ne manquait pas d'épithètes pour qualifier le gouvernement du Québec et sa loi spéciale forçant le retour au travail des camionneurs du port de Montréal. «Ils n'ont rien oublié comme mesures coercitives!»

Le président avait avoir encore du mal à comprendre comment le gouvernement avait pu changer d'opinion aussi vite dans le dossier. «Il n'y a pas 24 heures, le ministre Chevrette reconnaissait que le conflit était de compétence fédérale et nous offrait son aide pour faire pression sur Ottawa. Le lendemain matin, le premier ministre m'appelait pour me dire que la grève ne pouvait plus durer et que j'avais une demi-heure pour lui donner une réponse!»

«C'est le monde à l'envers. Habituellement, c'est Québec qui se plaint des in-

trusions du fédéral dans ses champs de compétence, mais là, c'est le gouvernement du Québec qui envahit une compétence d'Ottawa.»

Il ne fait pas de doute selon lui que si le gouvernement a agi ainsi, c'est parce que la stratégie syndicale fonctionnait et exerçait une pression économique considérable. «Mais il faudrait maintenant, au Québec, que les grèves n'aient pas d'effet pour être acceptables.»

Au moment de mettre sous presse, les camionneurs du port de Montréal membres du Syndicat national du transport routier (SNTR-CSN) étaient toujours rassemblés à huis clos pour faire le point sur la situation. Ils avaient jusqu'à ce matin, à 8h, pour répondre à l'ultimatum gouvernemental.

«Il doit pas faire chaud en dedans, a dit Marc Laviolette. Ces gens-là sont honteusement exploités par les compagnies et on leur demande de cesser une action qui fonctionnait bien. Le gouvernement montre une nouvelle fois un visage qui est loin d'être progressiste.»

RÉBELLION

il l'a fait en dépit des vœux explicites de ses propres instances, qui sont restées muettes devant le fait accompli, et des demandes unanimes des grands consommateurs industriels et des associations de consommateurs résidentiels et même des producteurs privés d'électricité.

«Avec l'adoption de la loi 116, ajoute de son côté Sophie de Corwin, de la Fédération québécoise du canot et du kayak, le gouvernement redonne le champ libre au plus grand prédateur de rivières de la province, Hydro-Québec, et a rapatrié au bunker du premier ministre le pouvoir d'autoriser la construction de barrages.»

Pour Jacques Ruelland, d'Au Courant, à défaut d'une Régie capable d'établir les vrais coûts de la production d'Hydro-Québec, les Québécois risquent fort de financer de nombreux nouveaux ouvrages, voués à des fins d'exportation, ce qui signifie qu'ils vont payer de leur poche une partie de la facture d'électricité des Américains à travers leur facture mensuelle.

Retour des pendules 15 ans en arrière

Les grands groupes écologistes, maintenant de retour dans la rue, ont toutefois l'intention de porter le débat énergétique sur d'autres tribunes, notamment aux États-Unis où, estiment-ils, Hydro-Québec bénéficie d'un permis d'importation incompatible avec les

règles fédérales, qui exigent un contrôle réel des monopoles présents sur ce marché, ce qui ne serait plus le cas depuis la loi 116.

Du côté des grands consommateurs industriels, on déplorait non seulement le départ des grands groupes écologistes du parterre de la Régie mais aussi la place désormais trop étroite faite aux dimensions environnementales par la loi 116, que l'on qualifie toujours de «mauvaise loi» parce que, précise le porte-parole, Luc Boulanger, elle remet les pendules en environnement «15 ans en arrière». Cet organisme entend cependant demeurer devant la Régie en raison de l'importance des décisions économiques à venir.

Le départ des membres du ROEE laisse désormais toute la place au Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCRE). Ce dernier n'est pas un groupe environnemental comme tel mais un organisme de concertation réunissant des entreprises, des institutions et des écologistes en région et au niveau national. Jusqu'ici, le RNCRE et les grands groupes écologistes avaient travaillé étroitement devant la Régie. Restera sur place deux autres petits groupes environnementalistes, plus marginaux, que le ROEE n'a jamais voulu intégrer à ses travaux, les jugeant trop près d'Hydro-Québec et de ses thèses.

relaie ou que d'autres malades ont des conditions plus graves que les leurs», explique Mme Laflamme.

A son avis, le personnel infirmier est sans ressource et trop souvent laissé à lui-même lors de tels incidents violents. «Il n'y a personne qui bouge. Il faut que l'on intervienne avant que des infirmières ne soient tuées dans un coin», affirme le président de l'AIUQ, Yvan Gagnon, qui presse les employeurs de prendre des mesures pour assurer plus de sécurité au personnel des urgences.

Dans plusieurs établissements, ajoute ce dernier, les agents de sécurité sont loin de l'urgence et incapables d'intervenir à temps en cas d'agression. En marge de ce sondage, l'AIUQ sensibilisera au cours des prochaines semaines le public et les travailleurs de la santé à la violence en milieu hospitalier. Des affiches seront placardées dans toutes les salles d'urgence du Québec, invitant les patients à faire preuve de calme et de tolérance avec le personnel.

Dans certains établissements, on affirme toutefois avoir pris des mesures pour protéger le personnel et prévenir les agressions. Au CLSC des Faubourgs, deux agents de sécurité, équipes d'appareils de communication, surveillent maintenant les lieux en permanence. Des caméras de surveillance et des vitres protectrices ont été installées à certains endroits stratégiques.

L'hôpital Maisonneuve-Rosemont, dont l'urgence est l'une des plus achalandées de la métropole, s'est dotée d'un programme «tolérance zéro» envers la violence, d'un «code blanc» qui permet à une équipe d'intervenir auprès d'un patient violent et d'une politique à suivre en cas de prise d'otage. Une formation spéciale a été donnée au personnel du service psychiatrique pour mieux maîtriser les patients agressifs.

EN BREF

D'autres mises à pied chez Paccar

(PC) — L'usine de camions Paccar de Sainte-Thérèse, au nord de Montréal, éprouve encore des difficultés. Le journal *Les Affaires* rapporte que 70 travailleurs seront mis à pied aujourd'hui pour une période indéterminée. En trois mois, c'est le quart des 400 employés de l'usine qui a été mis à pied. Le journal souligne de plus que les installations de Sainte-Thérèse ont la capacité de produire des camions Peterbilt et Kenworth à raison de 80 par jour mais que seulement 88 en sortent chaque semaine. Ce serait la décision de l'entreprise de revenir à la semaine de travail de cinq jours, au lieu de quatre, qui entraîne un surplus de travailleurs.

Acquittement maintenu

(PC) — Trois juges de la Cour d'appel du Québec ont maintenu hier l'acquittement de Michel Otis relativement au meurtre de la petite Kristina Blain-Dufour, trois ans, survenu en juillet 1997 à Saint-Colomban, dans les Laurentides. En mai 1998, Otis, qui faisait face à une accusation de meurtre non prémédité, avait été acquitté par un jury à l'issue d'un procès de plusieurs semaines. La mère de la victime, Isabelle Blain, qui a témoigné contre Otis à son procès, a plaidé coupable à une accusation réduite de complicité après le fait et a été condamnée à trois ans de détention. La Cour d'appel donne ainsi raison à la juge Ginette Picher, de la Cour supérieure du Québec, qui avait rejeté une partie importante d'une déclaration incriminante de Michel Otis faite aux policiers. Le tribunal estimait alors que les aveux d'Otis avaient été faits en violation de son droit au silence.

Trafiquants coffrés

Québec (PC) — Les policiers de la région de Québec ont démantelé un important réseau de trafiquants de stupéfiants relié aux Hells Angels. Ce réseau écoulait environ une once de PCP par semaine et sa tête dirigeante, une femme de 31 ans, récoltait des revenus d'environ 35 000 \$ par mois. En tout, 18 personnes ont été appréhendées. 25 000 \$ de stupéfiants ont été saisis, dont de la marijuana en culture et séchée, du PCP, du haschisch et de la cocaïne.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Bilan de mi-saison de la Ligue nationale de football

Plus de surprises et de déceptions que de certitudes

PHILIPPE REZZONICO
PRESSE CANADIENNE

Toutes les équipes de la NFL ayant disputé le minimum syndical de huit matchs pour officialiser le passage de la mi-saison, un regard s'impose sur cette première moitié de campagne plutôt imprévisible qui a finalement révélé plus de surprises et de déceptions que de certitudes.

Parmi ceux que l'on attendait à peu près là où ils se trouvent, on note les Rams (7-1), les Titans (7-1) et les Colts (6-2), tous au sommet de leur section respective. Mais il y a quand même des interrogations.

Sans Kurt Warner, les Rams devraient peiner plus que d'ordinaire contre les Giants (12 novembre) et les Redskins (20 novembre). Leur défense, elle, est franchement poreuse. Quant aux Titans, ils jouent avec le feu, Eddie George est légèrement blessé et la formation de Jeff Fischer est moins dominante que l'an dernier. Pour ce qui est de la bande à Peyton Manning, elle a beau marquer sa part de points, son attaque est plutôt prévisible et le calendrier est pas mal plus chargé.

Les Dolphins (6-2), avec leur solide défense, font un peu mieux que prévu (égalité au premier

rang de l'est dans l'AFC) mais ils sont, comme prévu, dans le peloton de tête, tout comme les Redskins (6-3), deuxièmes de leur section, qui ont opéré un beau redressement après un début de campagne catastrophique.

Cela dit, tout le monde veut le scalp des Redskins, gracieuseté du propriétaire Daniel Snyder qui est maintenant plus haï que son vis-à-vis des Cowboys, Jerry Jones. C'est vous dire.

Au nombre des équipes qui font mieux que prévu, on doit regarder du côté des Raiders (7-1), Vikings (7-1), Jets (6-2) et Giants (6-2) pour ce qui est des équipes de tête, ainsi que vers les Chiefs (5-3), Lions (5-3), Saints (5-3) et Steelers (5-3) dans le milieu de peloton.

Les Raiders, au moins autant que les Titans et plus que les Colts, sont l'équipe à battre dans l'Association américaine. La formation présente un bel équilibre: un vétéran quart (Rich Gannon) qui se défonce, un jeu au sol efficace, de bons receveurs, une unité défensive qui s'améliore sans cesse et un jeune entraîneur (Jon Gruden) qui a du chien.

Quant aux Vikings, le bon travail de l'entraîneur Dennis Green, l'émergence du jeune quart Daunte Culpepper et le retour au som-



Le quart arrière des Redskins de Washington, Brad Johnson (14), gêné par Robaire Smith des Titans du Tennessee lors du match qui se déroulait à Landover au Maryland, le 30 octobre.

met de Randy Moss leur ont permis de connaître une première moitié hors du commun.

On ne donnait pas cher de la peau des Jets, privés de Bill Parcells et Keyshawn Johnson, et avec un Vinny Testaverde dont personne ne pouvait véritablement mesurer l'impact après une terrible blessure au tendon d'Achille. C'est l'entraîneur Al Groh, le receveur Wayne Chrebet et Testaverde, le champion des fin de matchs cette année, qui doivent bien rigoler.

Finalement, Jim Fassel garde ses Giants à l'intérieur de leurs limites. L'équipe est sporadique au possible mais efficace, avec probablement une place en séries qui les attend au bout du chemin.

Les Jaguars (3-6) sont dans une classe à part quand vient le temps de mesurer les pires déconvenues de la saison. Jeu peu inspiré, blessures et vieillissement expliquent totalement ou en partie l'affaiblissement du club qui va devoir remporter au moins six de ses sept derniers

matchs afin de se classer en séries. Avec Indianapolis (deux fois), Oakland et Miami prévus au calendrier, on vous annonce que Jacksonville est officiellement éliminé.

Pas loin derrière au rayon des déceptions, les Buccaneers (4-4) ont sauvé leur saison la semaine dernière en prenant la mesure des Vikings. Avec six des huit matchs à face face à des clubs présentant une moyenne de 500 ou moins, la bande à Tony Dungy devrait se classer en séries mais les joueurs vont laisser des forces en chemin et devront vaincre des clubs à l'étranger durant les éliminatoires afin d'espérer disputer le Super Bowl chez eux.

Les Broncos (4-4) ont joué en deçà de leurs possibilités et pourraient rater les séries parce que les Jets, Raiders et Chiefs se dressent devant eux en deuxième portion de calendrier. Situation identique pour les Seahawks (2-7) dont la saison est terminée, un peu parce que Mike Holmgren a fait une erreur en misant sur le quart Jon Kitna.

Finalement, si les Patriots (2-6) avaient mérité un meilleur sort (l'effort était là), les Cowboys (3-5), 49ers (2-7), et dans une moindre mesure, les Packers (3-5) ont ce qu'ils méritent. Voilà ce qui arrive quand les géants de la décennie précédente ne savent pas faire peau neuve.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Ottawa	7	1	3	0	43	24	17
Buffalo	5	3	1	1	29	26	12
Toronto	6	5	0	0	36	24	12
Montréal	4	6	2	0	33	37	10
Boston	4	6	1	1	29	40	10

Section Atlantique

New Jersey	6	2	3	0	46	29	15
NY Islanders	5	3	2	0	28	23	12
Pittsburgh	5	5	1	0	33	36	11
NY Rangers	5	6	0	0	36	34	10
Philadelphia	3	5	4	0	31	40	10

Section Sud-Est

Caroline	3	5	3	0	29	35	9
Washington	2	5	4	1	29	36	9
Floride	1	4	3	3	21	32	8
Atlanta	1	3	5	0	24	28	7
Tampa Bay	2	7	1	1	32	51	6

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

St. Louis	9	2	1	0	41	22	19
Detroit	8	4	0	1	39	31	17
Nashville	4	3	3	1	25	26	12
Chicago	3	7	0	1	20	34	7
Columbus	3	9	0	1	22	44	7

Section Nord-Ouest

Colorado	9	2	2	0	39	23	20
Vancouver	7	2	2	1	44	34	17
Edmonton	7	5	2	0	40	38	16
Minnesota	2	7	3	0	23	37	7
Calgary	3	9	1	0	28	38	7

Section Pacifique

Phoenix	9	1	3	0	43	24	21
Dallas	7	4	1	1	37	31	16
Anaheim	6	4	2	2	41	46	16
San Jose	7	2	1	0	28	20	15
Los Angeles	5	6	2	0	46	42	12

Hier

Chicago à Boston
New Jersey à Toronto
N.Y. Rangers à Ottawa
Nashville à Philadelphie
Los Angeles à Atlanta
Washington à St. Louis

Aujourd'hui

Montréal à Buffalo, 19h00
N.Y. Islanders à Tampa Bay, 19h30
Chicago à Detroit, 19h30
Caroline à Colorado, 21h00
Minnesota à Edmonton, 21h00
Pittsburgh à Vancouver, 22h00

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	G	P	N	DP	PP	PC	PTS
xy-Montréal	12	5	0	0	583	362	24
x-Hamilton	8	9	0	2	436	424	18
Winnipeg	6	10	1	1	509	578	14
Toronto	6	10	1	0	373	551	13

Section Ouest

xy-Calgary	12	4	1	0	582	471	25
x-Edmonton	10	7	0	1	509	490	21
x-C.B.	7	10	0	1	486	503	15
Sask.	5	11	1	0	490	599	11

x — équipe qualifiée pour les séries.
y — champions de section.

Aujourd'hui

Edmonton à Winnipeg, 20h30

Demain

Saskatchewan en C.-B., 22h30

Dimanche

Toronto à Montréal, 13h00
Calgary à Hamilton, 16h00

Fin de la saison régulière

Tournoi de tennis de Stuttgart

Safin, favori, est éliminé

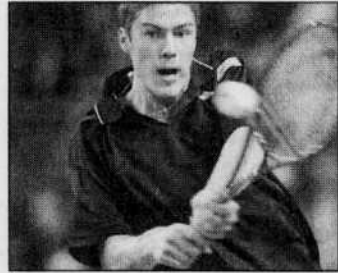
ASSOCIATED PRESS

Stuttgart — Greg Rusedski a éliminé le favori Marat Safin 7-6 (2), 6-4 pour atteindre les quarts de finale du tournoi de Stuttgart. Rusedski n'a pas été le seul à causer une surprise puisque les deuxième, troisième et quatrième favoris ont également subi la défaite.

Sébastien Grosjean a sorti Gustavo Kuerten 7-6 (9), 6-3, Sjenn Schalken a fait de même avec Magnus Norman, 4-6, 6-3, 6-4, et Andrei Pavel a éliminé Andre Agassi USA, 6-3, 6-4.

Yevgeny Kafelnikov, sixième favori, a disposé de Franco Squillari 6-3, 7-5, Lleyton Hewitt (n° 8) a battu Tim Henman (n° 9) 3-6, 6-3, 6-4, Michael Chang a défait Yonès El Aynaoui 7-5, 6-2 et Wayne Ferreira a également atteint les quarts de finale en profitant de l'abandon du 12^e favori, Mark Philippoussis, blessé au cou.

Chez les dames, à Leipzig, également en Allemagne, Kim Clij-



KAI PFAFFENBACH REUTERS

Le Russe Marat Safin est déjà éliminé du tournoi de Stuttgart.

ters a causé la surprise en éliminant Arantxa Sanchez Vicario, deuxième tête de série et neuvième joueuse mondiale, 7-5, 6-1.

Elena Likhovtseva (n° 7) a été la première joueuse à atteindre les demi-finales en surclassant Elena Dementieva (n° 4), 6-3, 6-0.

Magdalena Maleeva et Jelena Dokic l'ont aussi emporté en sets consécutifs pour accéder aux quarts de finale.

Maleeva (n° 5) a battu Kveta Hrdlickova 6-4, 6-0.

Le Tricolore affronte les Sabres à Buffalo ce soir

Le Canadien doit être parfait pour l'emporter, fait valoir Alain Vigneault

L'équipe est toujours à la recherche d'un premier gain à l'étranger

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Buffalo — Sans le vouloir, Alain Vigneault a avoué hier éprouver un sentiment d'impuissance à la tête du Canadien de Montréal. L'entraîneur du Tricolore a laissé entendre que son équipe n'a pas les ressources pour vaincre les meilleures formations du circuit.

«Pour l'emporter, l'équipe doit fonctionner sur tous les cylindres, a-t-il d'abord dit en anglais. Pour gagner, notre gardien doit être très bon et pas seulement bon. Nos défenseurs doivent être excellents et pas juste bons. Nos attaquants doivent être parfaits et pas seulement bons», a-t-il précisé en français.

«Pour avoir une chance de l'emporter, tous les morceaux doivent tom-

ber en place. Autant en attaque qu'en défense. C'est ce qu'il faut en raison du type d'équipe que nous avons.»

Vigneault s'est défendu de lancer un message au directeur général Réjean Houle. «Mon mandat est de m'assurer que les joueurs seront excellents. C'est ma responsabilité. En aucune façon je ne vais contourner ça.»

Lors de son point de presse, Vigneault a reconnu que les Red Wings de Detroit sont une coche au-dessus du Canadien. Il a surtout vanté leur jeu de transition. Mercredi, les Red Wings l'ont emporté 4-2 même si le Tricolore a livré un bon match. «C'était très impressionnant au niveau de la glace», a-t-il dit.

Puis, au sujet de son club, il a ajouté: «Je dirigerais l'équipe différemment si on avait des Martin Lapointe, des Darren McCarty, des

Brendan Shanahan. Mais nous n'avons pas ce type de joueurs. Par contre, nous possédons d'autres qualités, d'autres forces.»

Le Canadien se frottera ce soir à une des bonnes équipes de l'Association de l'est. Selon Vigneault, les Sabres de Buffalo jouent de l'excellent hockey, surtout à domicile. La troupe de Lindy Ruff est en effet invaincue (4-0-1) en cinq matchs au HSBC Arena. «Dominik Hasek semble s'être retrouvé, a-t-il noté. Les Sabres possèdent un bon mélange de vitesse et de robustesse.»

De son côté, le Canadien est toujours à la recherche de son premier gain (0-4-1) à l'étranger. En cinq matchs, le Tricolore a été limité à neuf buts, un rendement qui risque de renforcer le sentiment d'impuissance d'Alain Vigneault.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



Propriétaires!

Logement à louer?
Propriété à vendre?

975\$*

*3 lignes, 3^{es} par ligne supplémentaire.
Samedi seulement: 20% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant

Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR



101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-BRUNO, Sommet Trinité, cottage 2 ch., demi sous-sol fini, terrain 10 000 p.c., 179 000 \$.

(450) 653-0669

VIEUX LONGUEUIL

Maison de ville, 3 c.c., salon, salle à manger, cuisine, sous-sol fini, garage. Très bien décorée. À proximité du métro. (514) 867-2055

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

OUTREMENT, condo ensolleillé de 1,300 p.c., 2 c.c., grande terrasse. 145 000 \$

274-0854

125 HORS FRONTIÈRES

COSTA RICA

À vendre ou à louer, jolie maison dans village sur la playa Tambor. (450) 442-4469

MEXIQUE

Villa directement sur le Pacifique 45,000 p.c., 2 maisons + 1 studio 25 km de Acapulco. Beaucoup de cachet. Palmerie. Transport en commun à prox. Très tranquille.

150 000 \$

Peut être converti en petite auberge. (514) 528-0716

132 CHALET

MONT SAINT-ANNE

Secteur de la Butte, 5 c.c., 3 étages, sauna, rénovation. 418.563.2831

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PIED-A-TERRA à partager, 4/5 jrs/sem., luxueuse maison, 3 étages, centre-ville, garage. 842-8129

ROSEMONT, grand 7 1/2, r. de c., 4 mois de décembre 2000 à mars 2001. Tout meublé. Références. 900 \$ chaufte. 727-8211

SNOWDON: 4^{es}, ensol. près métro et UdeM, balcon, bel aménagement résidentiel. Poss. gar. Jour: 514.343.4450, soir: 514.483.5824

164 CONDOMINIUMS À LOUER

TREMBLANT - PINOTEAU

Luxeux 2 c.c., 2 s. de b., garage. 10 500 \$ saison. (450) 629-8815

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

À SAISIR! 3^{es} PARIS XIX^e

Près du nouveau complexe de La Vilette Libre à compter du 20 oct 550 \$/sem pour 1 couple, 650 \$/sem pour 2 couples. (514) 942-3573

NEW-YORK / WEST VILLAGE

Studio meublé. Disponible 6 sem/8 (négoc.). 925 \$/sem. 514.270.8101

PARIS

XV^e, superbe appart., 3^{es}, meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450) 988-0262

PARIS - BASTILLE, suite plein soleil, tout confort. 750 \$/sem/couple + 100 \$ lit en plus. (514) 845-4425

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CANTONS DE L'EST, près Eastman, panorama exceptionnel, tranquillité, sem./mois. (514) 481-6352

CHARMANTE PETITE maison de campagne en bois qui donne sur lac Memphrémagog. Grand terrain, poêle à bois. À 2 min. Owl's Head, 20 min. de Jay Peak. 1 c.c. + loft. Nov. à mai. (514) 938-8291 (sem), (450) 292-0679 (weekend).

ENTRE BROMONT et Orford, maison ancestrale sur ferme active, 4 c.c., tranquillité, panorama. Saison (514) 331-7692, (450) 539-2943.

FRELIGHSBURG

Maison centenaire, vue sur le Pina-cle, foyer. Du 15 nov. au 15 avril. 4 000 \$/Hydro + Bell. Couple resp. (514) 948-4645 (514) 526-2305

ST-ADOLPHE, 55 min. de Mtl., belle demeure ensolleillée, bord de lac sur 2 niveaux, 4 c.c., 2 s. de b., 3 salons, 2 foyers, 400 \$ W/end, 1 200 \$ sem., 1 500 \$ sem. de Noël et celle du Nouvel An. (819) 327-2007 (514) 915-1047

176 CHALET À LOUER

DOMAINE SAUVAGE St-Gabriel.

LE DEVOIR

CULTURE

S P E C T A C L E S

Le Net va clarifier le disque

NIDAM ABDI
LIBÉRATION

Depuis deux ans, il ne s'écoule pas une semaine sans que les médias n'annoncent un bouleversement dans le milieu du disque, premier support culturel à avoir été frappé par l'apparition des nouvelles technologies informatiques. Antoine Hennion, 48 ans, directeur du Centre de sociologie de l'innovation de l'Ecole des mines de Paris, a édité plusieurs ouvrages universitaires consacrés aux métiers du disque et mené des travaux en musicologie. Son *Professionnels du disque, une sociologie des variétés* reste une référence sur le fonctionnement du showbiz. Sans doute le premier universitaire à dédier un ouvrage à la variété, Antoine Hennion s'est consacré ces dix dernières années à l'étude de la pratique musicale, avec des ouvrages comme *La Passion musicale - Une sociologie de la médiation* (Métailié) et un récent *Grandeur de Bach + l'amour de la musique en France au XIX^e siècle* (Fayard).

Comment le milieu du disque est-il structuré?

C'est un petit milieu aux logiques superposées. Une des règles du jeu est l'opposition structurelle entre petits et gros, indépendants et majors. Le système a besoin des deux. Les grands délèguent aux petits puis rachètent leur production. Il y a un mécanisme de tension entre des majors qui ont besoin d'internationalisation et des indépendants qui travaillent à la source pour répéter, créer et développer un artiste.

Le disque vit une révolution?

Dans les années 50, il y a eu un même phénomène avec l'arrivée du rock. Trois ou quatre majors continuaient tranquillement à développer des succès de big bands, swing et autres country, aux États-Unis, tandis que des jeunes à moitié voyous commençaient à crier à la radio. Il n'a pas fallu quatre ans pour que ces rockers arrivent en tête des hit-parades. Cela avait brisé l'industrie du disque américaine tandis que de nouveaux acteurs indépendants faisaient fortune. Puis il y eut la pop anglaise, avec les Beatles et les Rolling Stones, et, de nouveau, bouleversement de l'industrie du disque. Jusqu'au choc pétrolier de 1973, cette industrie trouvait normal de croître de 20 % par an. C'était la règle. Mais les premières grandes chutes de ventes ont commencé avec le changement de format intervenu dans les années 80: le CD a engendré des peurs. Il s'est installé avec

cinq à six années de retard, à un prix très élevé.

Croyez-vous qu'Internet menace l'existence de l'industrie du disque?

Durant la période du vinyle, puis celle du CD, l'industrie musicale était fragile. Il y avait superposition des métiers de l'édition, de la production et de la distribution. Cela empêchait l'entrée de nouveaux industriels. Avec Internet et la pluralité des supports simplifiés, les choses vont se clarifier. On va voir clairement que l'édition d'une chanson, sa fabrication puis sa distribution ne sont pas la même chose. Jusqu'à maintenant, l'éditeur et le producteur pouvaient être une même entité; Internet va positionner tout le monde en éditeur. Un éditeur est celui qui présente un catalogue, qui donne l'autorité, le passé, les droits et les garanties d'une œuvre. Internet va redéfinir sa tâche. Le disque est en train de basculer d'une industrie de biens à une industrie de flux. Vivendi, avec l'achat d'Universal, se positionne comme éditeur, ce qu'il est déjà dans le livre avec Havas.

Va-t-on vers une nouvelle configuration de l'industrie musicale?

Techniquement, on voit toujours les révolutions mais pas les soubassements des vrais changements. Avant même les innovations en matière d'appareils de reproduction sonore et de diffusion par le réseau, le rapprochement du son et de l'image est indéniablement le vrai bouleversement planétaire de la consommation musicale. Aujourd'hui, comme les canaux de diffusion sont de plus en plus nombreux avec le son et la vidéo, la géométrie devient complexe. La forme de l'offre et de la demande change.

Comment évoluent les genres musicaux face à ces bouleversements?

Ces dix dernières années, en même temps que la multiplication des genres (world, rap, techno...), il y a eu cassure du triangle dominant le marché depuis 40 ans: variété-rock-classique. Avec Internet, nous allons de plus en plus vers la consommation de musiques à fort ancrage local. La diffusion planétaire grâce à Internet et la localisation de la musique vont bien ensemble. A l'exemple du reggae, qui est parti de Jamaïque pour s'imposer partout dans le monde. Même le classique n'y échappe pas puisqu'on ne parle plus uniquement de Bach et de Debussy mais aussi de baroque, médiéval, romantique...

Portrait d'un oryctérope



Groovy Aardvark, édition 2000: Martin Dupuis, Vincent Peake, Denis Lepage et Pierre Koch.

BERNARD LAMARCHE
LE DEVOIR

Un pilier, un fleuron, une légende de la scène musicale alternative québécoise. Rien de moins. Même ceux qui apprécient modérément le style méissé de Groovy Aardvark ne peuvent en nier l'importance. Né à la fin des plus ou moins glorieuses années 80, à Longueuil, le groupe a joué sur à peu près toutes les petites scènes du Québec, en Europe aussi, pour aboutir au défunt Forum de Montréal en première partie des Rita Mitsouko, en 1994, puis pour connaître en 1996 un succès inespéré et inattendu avec *Vacuum* et son hit, *Dérangéant*. Encore mieux produit, fort du succès critique mérité, *Oryctérope* (mot français pour *aardvark*) n'a étonnamment pas connu le succès commercial, «question de timing: la scène change très rapidement», pense le chanteur et bassiste Vincent Peake, ce qui n'a pas empêché Groovy de sortir un disque en concert, au titre parodiant (peut-être) le titre d'une vieille galette de Rush, *Exit Stage Dive*.

De 1986 à aujourd'hui, de Longueuil à Montréal, où il réside désormais, niant les frontières, l'oryctérope swingeur d'hier n'est pas celui d'aujourd'hui. De hardcore à ses débuts au style de maintenant, aux dimensions multiples et n'ayant pas peur de plonger aux racines du folklore local bien qu'il ne se limite pas à cela, le groupe a connu quelques changements de personnel. Huit musiciens ont tenu le rôle en 14 ans (Groovy fête son anniversaire cette semaine). Contre les affres du temps, le groupe lance ce soir au

Spectrum le rétro *Fast Times At Longueuil High 1986-1991*, avec sa pochette kitsch au possible et son «living stereo» (non moins parodique: on se souvient de l'article «Fast Times At Ridgmont High» du *Rolling Stone Magazine* en 1981). Avant de briller sur la scène québécoise, le groupe a été une étoile longueuilloise, portant bien haut l'étendard de la coupe de cheveux du même nom comme celui du hardcore de sous-sol.

Loin, ce temps? *Fast Times* contient des versions refaites par les musiciens de la formation originale, de trois démos épuisées depuis longtemps. «Stéphane Vigeant avait depuis longtemps dans l'idée de réenregistrer ces morceaux-là, qu'on avait enregistrés sur cassettes démo à l'époque, qui sont introuvables maintenant», raconte le chanteur. Les 2000 exemplaires de chacun des démos à la qualité sonore approximative sont écoulés «et on s'en fait encore demander régulièrement. L'enregistrement était plus ou moins adéquat dans le temps, donc on a décidé d'insuffler un peu de vie dans ces tonnes-là, avec un meilleur enregistrement et une meilleure exécution». L'album a été enregistré «à temps perdu» au studio La Plante Verte.

Que sont-ils devenus?

Ces pièces sont sorties de la poussière. «Elles n'avaient pas été jouées depuis dix ans. Le style est un peu dépassé, mais du travail avait été mis là-dedans, de l'énergie. Il y a beaucoup de musicalité même si c'est du hardcore. On trouvait que ça valait la peine de le faire, une fois pour toutes, pour l'offrir aux gens qui le demandaient et ensuite passer à autre chose.» À trois guitares plu-

tôt que deux, les arrangements originaux ont été conservés.

Les anciens membres seront sur scène ce soir. Encore actifs, les ex-Groovy? «A temps partiel seulement. La plupart ont des enfants et des jobs. Ils n'ont jamais lâché le monde de la musique et ont chacun leur groupe, mais rien de professionnel, pas de shows. Ils se délient les muscles une fois par semaine.» Il n'y a pas de gérant de Dunkin Donuts chez les anciens, mais «il y en a un qui travaille à la Bourse et qui a quatre filles», dit Peake en riant.

N'allez pas croire qu'il s'agisse d'un retour en arrière pour Groovy. «On a fait le disque pour la vieille garde, pour les gens qui nous suivent depuis le départ. Mais on ne revient pas au style hardcore.» Le show de ce soir aura peut-être un parfum de nostalgie mais ne fera pas formule. Avis aux intéressés. «On le fait une seule fois: pas question de partir en tournée avec ce spectacle», explique celui qui constate que la scène alternative s'est de beaucoup améliorée depuis ses débuts, puis organisée qu'alors, avec «son réseau de tournées et de promoteurs qui permet de se booker plus facilement».

Ce soir, Groovy livrera un programme double. Un tiers de *Fast Times* sera joué en première partie, par les anciens Groovy. «On fait notre propre première partie», souligne le seul survivant des premiers accords. En deuxième partie, la formation actuelle prendra place: ce sera le baptême de feu du nouveau guitariste, Denis Lepage, ex-BARF et ex-Guano. Un nouvel album en anglais est annoncé pour 2001.

Les portes ouvrent à 18h30.



BABILLARD

THÉÂTRE

■ L'Atelier à l'écart présente ce soir et demain *L'inquiétude* de Valère Novarina. La soirée consiste en une lecture-spectacle du texte de Novarina. C'est au remarquable comédien qu'est Marc Bélard que revient la responsabilité de dire ce texte qui «emporte dans un espace du langage encore inconnu». À 20h, 245 rue Saint-Jean, à Longueuil. Réservations: (450) 651-1204.

CONTES

■ Le Sergent recruteur accueille la conteuse Pascale Desbois, qui récitera «une épopée fantaisiste sur la liberté», une histoire «d'amour et d'autonomie». *Le Voyage de Mademoiselle Gertrude* sera dit, ce dimanche 5 novembre, à 19h30, au 4650, boulevard Saint-Laurent.

CONFÉRENCE

■ L'Association des écrivains italo-canadiens tiendra sa 8^e conférence biennale, jusqu'au 5 novembre. Intitulée «La dynamique des échanges culturels», la conférence est en plus d'un lieu: à la salle 323 de l'édifice des Arts visuels de l'université Concordia (1395, boul. René-Lévesque, de 19h à 21h30) vendredi; à la Casa d'Italia (505, rue Jean-Talon Est) samedi de 14h à 17h et dimanche de 14h à 18h. Renseignements: (514) 329-3254.

JAZZ MANOUCHE

■ La tournée automnale du guitariste Angelo Debarre, un virtuose, s'arrête à Montréal pour une soirée de jazz manouche (tzigane). Il se produira dans le cadre du Coup de cœur francophone, à la Maison de la culture Frontenac, accompagné par Matcho Winterstein à la guitare et Michel Donato à la contrebasse. Le lundi 6 novembre à 20h. Renseignements: (514) 844-2172.

CHANSON

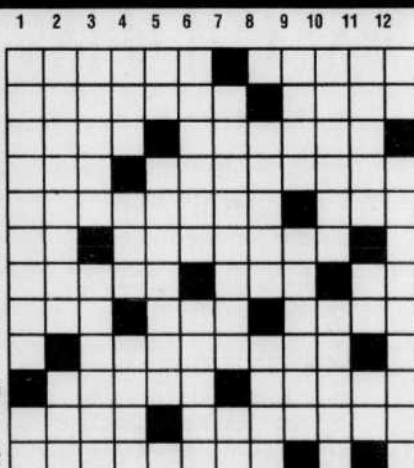
■ Joël Favreau, qui a été pendant plus de dix ans la seconde guitare sur les disques du moustachu, reprend le répertoire de Georges Brassens, dans un spectacle qui lui rend hommage. C'est la toute intime salle du Petit Medley qui reçoit l'auteur-compositeur-interprète, vendredi, 20h. Au 6206, rue Saint-Hubert (angle Bellechasse). Renseignements: (514) 271-1960.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Mettre fin à. - Couteau (mou-lusque).
- Langue d'oc. - Obstiné.
- Fruit à coque. - Emploi de substances interdites durant une compétition.
- Vision. - Tempérance.
- Cavité de l'oreille. - Unité de radio-activité.
- Laize. - Plante ornementale aux fleurs colorées.
- Léga. - Monnaie.
- Méga-octet. - Époque. - VII.
- Ouïes de poissons.
- Usine de boisson.
- Roche siliceuse. - Javelot.
- Disposé à. - Épée.
- Peu souvent.

- le troupeau. - Un nombre. - Anticosti. - Précipitation.
- Lien grammatical. - Maladie due à une avitaminose C.
- Entretien de la coque d'un navire. - Aigre.
- Aristocratie. - Douze mois.
- Plante des lieux humides. - Enlèvement.
- Retranchai. - Illimité.
- Superficielle. - Compositeur allemand 1873-1916.
- Décapité. - À moi.
- Récompense olympique.
- Correspond au "n" français. - Se saisir de qq.

Solution d'hier



AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet: www.offres.ledevoir.com
Courriel: avisdev@cam.org

Québec Conseil du trésor

avis public

AVIS AUX FOURNISSEURS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

À la suite de l'adoption (décret 961-2000 du 16 août 2000) du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement, de construction et de services des ministères et des organismes publics*, en vigueur depuis le 1^{er} octobre, les ministères et organismes visés procèdent par appel d'offres public pour l'octroi de leurs contrats de construction et de services dont le montant est égal ou supérieur à 25 000 \$, sauf en matière de contrats de déneigement de routes pour lesquels le seul appel d'offres public demeure à 100 000 \$ et pour ce qui est des contrats de services professionnels dont les spécialités restent inscrites au Fichier des fournisseurs du gouvernement du Québec.

Les avis d'appel d'offres sont publiés dans un système électronique et les fournisseurs désireux d'être informés de ces avis et, le cas échéant, de commander les documents afférents, devront recourir à ce système. Les coordonnées du système électronique sont les suivantes: CIEC (1 800 363-0910) pour les appels d'offres de construction et MERX (1 800 964-6379) pour les appels d'offres de services.

Pour de l'information additionnelle, prière de communiquer avec le Fichier des fournisseurs au (418) 843-8463, par Internet: <http://www.tresor.gouv.qc.ca/marche/march4.htm> ou par courriel: fichier.fournisseurs@act.gouv.qc.ca.



Raymond Chabot inc.

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de faillite de: 9025-8930 QUÉBEC INC. personne morale ayant fait affaires sous le nom et la raison sociale de "L'Eau-Thentique" au 620, rue Cormier, ville de Drummondville, province de Québec J2C 5C4.

AVIS est par la présente donné que 9025-8930 Québec Inc. "L'Eau-Thentique" a déposé une cession de ses biens entre les mains de RAYMOND, CHABOT INC. le 30 octobre 2000 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 novembre 2000 à 11h00, au Palais de justice situé au 1680, boul. St-Joseph, RC-12 à Drummondville, QC.

DATE DE LAVAL, ce 3^e jour de novembre 2000.

RAYMOND, CHABOT INC. Syndic de l'actif de 9025-8930 Québec Inc. "L'Eau-Thentique" JEAN GAGNON, C.A., CIP Responsable de l'actif 1200, boul. Saint-Martin Ouest Bureau 200 Laval (Québec) H7S 2E4 Téléphone: (514) 382-9234 Télécopieur: (450) 663-9850

Des actions concrètes pour CHANGER LE MONDE

Oxfam Québec 514.937.1614 1.877.937.1614 (sans frais) www.oxfam.qc.ca

Avis public



Service du greffe

ERRATUM

Article 36B de la Charte Dans l'avis public paru le 1er novembre 2000, il aurait fallu lire:

«...la rue Bureau...», au lieu de «...la rue Buteau...».

Nous nous excusons des inconvenients que cette erreur a pu occasionner.

Montréal, * le 3 novembre 2000

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT D'IBERVILLE NO: 756-22-002631-003 COUR DU QUÉBEC PRÉSENT GREFFIER ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL Partie demanderesse c. VERNIER, RENÉ ET 9070-3182 QUÉBEC INC. ET 2640-1364 QUÉBEC INC. ET DUMOUCHEL, GILLES Parties défenderesses Conjointes et solidaires

ASSIGNATION ORDRE est donné à VERNIER, RENÉ ET 9070-3182 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1, Notre-Dame Est, Montréal dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie la présente Déclaration, avec la partie défenderesse, liste de pièces et pièces P-1 à P-4 a été remise au greffe à l'attention de VERNIER, RENÉ ET 9070-3182 QUÉBEC INC. Lieu: Montréal Date: 31 octobre 2000 MICHEL PELLERIN GREFFIER-ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-22-047286-003 COUR DU QUÉBEC PRÉSENT GREFFIER ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL Partie demanderesse c. 166641 CANADA INC. Parties défenderesses

ASSIGNATION ORDRE est donné à 166641 CANADA INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1, Notre-Dame Est, Montréal dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie la présente Déclaration, avec la partie défenderesse, liste de pièces et pièces P-1 à P-4 a été remise au greffe à l'attention de 166641 CANADA INC. Lieu: Montréal Date: 31 octobre 2000 MICHEL PELLERIN GREFFIER-ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-22-047286-006 COUR DU QUÉBEC PRÉSENT GREFFIER ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL Partie demanderesse c. ANDRÉ TAILLEFER ET PIERRE JASEN ET DIANE CHALFOUX ET DANIEL LAJOIE Parties défenderesses Conjointes et solidaires

ASSIGNATION ORDRE est donné à ANDRÉ TAILLEFER ET PIERRE JASEN ET DIANE CHALFOUX ET DANIEL LAJOIE de comparaître au greffe de cette cour situé au, 1, Notre-Dame Est, Montréal dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie la présente Déclaration, avec la partie défenderesse, liste de pièces et pièces P-1 à P-4 a été remise au greffe à l'attention de ANDRÉ TAILLEFER ET PIERRE JASEN ET DIANE CHALFOUX ET DANIEL LAJOIE. Lieu: Montréal Date: 31 octobre 2000 MICHEL PELLERIN GREFFIER-ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-254921-004 COUR SUPÉRIEURE Chambre de la famille Présent: greffier adjoint CHRISTINE LORRAIN partie demanderesse c. CARLOS JARA PONCE partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à M. Carlos Jara Ponce, de comparaître au greffe de cette cour situé au, 10, rue St-Antoine, ville et district de Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de publication du présent avis dans le devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'attention de monsieur Carlos Jara Ponce. Lieu: Montréal (Québec) Date: 27/10/2000 Michel Pellerin greffier adjoint

La dignité de chaque personne est l'objectif principal de toute activité économique responsable. www.monde.co

CULTURE

THÉÂTRE

Aussi pénible
qu'une veillée funèbre

VEILLÉE FUNÈBRE

De Guy Foissy. Mise en scène: Manon Lussier. Scénographie: Katia-Kim Depatie. Costumes: Judy Jonker. Éclairage: Étienne Boucher. Avec Jean-Dominic Leduc, Marie-Eve Soutière et Catherine Paré. À la salle Fred-Barry jusqu'au 18 novembre.

D'aucuns seront tentés de quitter la salle avant la fin de la représentation. D'autres resteront prostrés, ahuris devant tant d'insignifiance. *Veillée funèbre*, projet kamikaze de la promotion 1999 du cégep de Saint-Hyacinthe, n'ennuie pas, elle irrite.

L'aventure, d'entrée de jeu, était risquée. Guy Foissy (dont l'œuvre, peu connue au Québec, a des partisans dans plusieurs pays étrangers dont le Japon, où une troupe porte même le nom de l'auteur) a imaginé mille répliques sans toutefois les distribuer. Il restait donc à créer un nombre indéterminé de personnages et à leur attribuer quelques tirades chacun. Le tout aurait pu être une réussite si, d'une part, les figures créées avaient su gagner la sympathie du public plutôt que d'aiguiser son impatience et si, d'autre part, le texte n'avait été aussi dénué d'intérêt. Il est d'ailleurs permis de s'interroger quant au choix douteux de la pièce à monter pour ces débutants qui escomptent fort légitimement faire leurs preuves et

non clouer le premier clou de leur propre cercueil.

Veillée funèbre traite, quoique maladroitement et de façon inintéressante, de la lâcheté et de l'hypocrisie humaines en mettant en scène un groupe de personnes cassant du sucre sur le dos d'un mort qu'elles sont censées veiller. La tare fatale de ce texte est que ce message somme toute louable — et qui a su inspirer des chefs-d'œuvre tels *Le Misanthrope* — passe par des propos souffrant non seulement d'insipidité mais encore de sottise. Il est vraisemblablement vexant pour un auditoire adulte de se faire servir toutes les variations de la farce scatologique de bas étage. Le spectateur, otage de cette vulgarité, serait en droit de s'insurger contre le mépris ainsi montré à son endroit.

L'aboutissement de ce périple dans les méandres de la bassesse est atteint à la fin de la pièce, lorsque le mort se lève et, sans mot dire, se met à uriner librement sur le plancher de la scène. Oscillant entre la pitié et la fureur, le spectateur se demandera surtout quelle réaction ce vil stratagème tentait de susciter chez lui. L'hilarité? Ce serait par trop sous-estimer le sens de l'humour d'un public mûr. La surprise? Le seul étonnement provoqué est celui de découvrir que le mauvais goût et le racolage peuvent dépasser les limites que leur avaient tracées

les navets cinématographiques hollywoodiens.

Qui plus est, la performance des comédiens ne sauve en rien la mise. Si ce n'est de Jean-Dominic Leduc, dont les trop rares interventions sont autant de brèches dans la fadeur de la production, aucun des interprètes dirigés sur scène par Manon Lussier n'a su donner d'intérêt à son personnage. Et, ne nous leurrions pas, ce n'est certainement pas le fait de convaincre un comédien chevronné de camper le rôle du mort qui saura donner quelque crédibilité à l'ensemble de la production.

Quant aux décors (d'immenses rouleaux de papier placés à la verticale), il serait sans doute vain de leur chercher un quelconque rapport avec la pièce. Même les costumes semblent issus d'un bazar ou encore des greniers de parents d'élèves qui contribueraient, par ce don, au projet artistique de leurs rejetons.

Il est certes regrettable de devoir dénoncer la piètre qualité d'une production de débutants, mais la complaisance n'est utile ni pour le public ni pour les artistes. D'autant que certaines productions de jeunes diplômés en théâtre savent rivaliser d'originalité, de finesse et de talent. Il ne reste plus qu'à espérer que cette *Veillée funèbre* ne soit pas funeste à ses comédiens et qu'ils sauront se réhabiliter par d'autres projets.

Vente à tiroirs chez Christie's

VINCENT NOCE
LIBÉRATION

L'une des plus belles collections parisiennes de mobilier du XVIII^e siècle, formée par un Iranien fortuné, Djahanguir Rihai, a quitté la France pour New York, où elle sera dispersée jeudi aux enchères chez Christie's. L'antiquaire britannique John Partridge n'hésite pas à la comparer à des ensembles aussi prestigieux que ceux de Stavros Niarchos ou de Paul Getty.

Installé à Paris depuis plusieurs décennies, Djahanguir Rihai est le type même du collectionneur passionné au point d'en devenir compulsif. Doté d'un grand goût, il ne se laissait guère effrayer par le prix, si bien qu'il a fini par collectionner non seulement les meubles, mais aussi les difficultés de paiement auprès des marchands.

Cygnes

C'est d'ailleurs l'impossibilité de régler l'un de ses achats, un tapis de la Savonnerie qui lui a été adjugé pour près de 1,5 million de francs (environ 300 000 \$) en 1994 à Londres, qui a déclenché cette vente. Christie's a en effet proposé de lui racheter l'ensemble de sa collection, effaçant du même coup certaines de ses autres dettes. La collection est donc mise aux enchères comme propriété de la compagnie. Aidée d'un expert brillant, Patrick Leperlier, Christie's a réussi à retracer un historique plausible de plusieurs objets remontant à des châteaux royaux, comme cette paire de cygnes commandée par la Pompadour pour sa salle de bains à l'hôtel

d'Evreux (l'Élysée d'aujourd'hui).

Parmi les objets les plus étonnants de cette vente figurent un pot-pourri Louis XV en porcelaine chinoise noire, une horloge des frères Martin aux figures chinoises, une table à café de Bernard von Risenburgh au plateau en porcelaine de Sèvres ou encore un tapis des Gobelins particulièrement merveilleux de fraîcheur.

Mais le clou de la vente est une commode des deux ébénistes du roi Louis XV, Jean-François Oeben et Jean-Pierre Latz, qui fut livrée vers 1757 à la dauphine, Marie-Joséphine de Saxe, épouse de l'héritier du trône, au château de Choisy-le-Roi, et passée depuis par les collections de la famille Rothschild. Le meuble offre ce décor floral typique d'Oeben, qui formait un vrai tableau aux couleurs vives. La commode porte en effet des marques d'inventaire, dont l'une est conforme à celles du musée de Vienne, sans que cette anomalie ait encore trouvé d'explication à ce jour.

Ce meuble exceptionnel a obtenu l'autorisation de sortie de France, ce qui représente un autre petit mystère car il avait été interdit de sortie comme meuble d'intérêt national il y a vingt ans. L'anecdote mérite d'être contée en ce qu'elle éclaire des pratiques pour le moins étranges de l'État en la matière. Les héritiers de la baronne Edouard de Rothschild souhaitaient se défaire de cette commode, ainsi que d'une autre de Riesener, encore plus importante historiquement puisque provenant du Trianon. Ils avaient conclu une cession avec le musée Getty de Californie. Mais les musées de France opposèrent leur veto à l'exportation, comme ils en avaient alors le droit en vertu d'un pouvoir régali.

Les héritiers n'avaient donc plus d'autre choix que de mettre ces meubles — interdits de facto de sortie du territoire français — aux enchères à Paris, où ils furent adjugés à peine plus de 500 000 \$. Le château de Versailles put préempter la commode du Trianon, au prix «modique» de 200 000 \$. Et l'avisé Djahanguir Rihai enrichit sa collection de l'autre.

Super mic mac 25 octobre > 12 novembre 2000
Musiciennes innovatrices canadiennes
Musiques actuelles et contemporaines

En concert ce soir à 20h

Des solistes exceptionnelles
en trois parties
vivie' vincent, clavecin
Katherine Duncanson, voix
Rivka Golani, alto

Musée d'art contemporain de Montréal • 185/125

Musée d'art contemporain de Montréal
514-990-5700
www.supermusique.qc.ca

de Pol Pelletier
PROLONGATION
au 90, Ste-Catherine est
du mercredi au samedi 20 h

Réervations
• Billetterie Articulée 844-2172
• Réseau ADMISSION 790-1245

Tous les jeudis, soirées "donnez ce que vous pouvez"
INFORMATION : 525-3179

Québec

5 soirs seulement à Montréal
Bruno Coppens
Le Belge propose de jolies
tortures linguistiques et des
noeuds de mots à volonté.

MA
DÉCLARATION
D'HUMOUR

« D'un enfant, Bruno Coppens a la spontanéité, vive, le sourire innocemment charmeur et la poésie innée. Ses jouets sont les mots. Il les lance dans tous les sens, les dérange avec ironie, les transforme effrontément... »
Thierry Denoël, Le vit - L'Express

4890, Boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec)
Téléphone : 514.845.4890
Réseau Admission : 514.790.1245

**SALLE 2
DU THÉÂTRE
ESPACE GO**

Du mardi 31 oct.
au samedi 4 nov. 2000, 20 h.

SURFACE SOURIRE / HAPPY FAKE SYLVIE COTTON

SKOL .qc.ca

À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir	Élections 2000	Infoman	Catherine	La Fureur / Éric Lapointe, Stéphane Rousseau	Zone libre	Le Téléjournal/Le Point	Sport	Cinéma / L'ÉTUDIANT (5) avec S. Marceau (23:18)				
TVA	Le TVA 18 heures	Piment fort	J.E. / Vivre à Saint-Alexis-des-Monts et...	Claire Lamarche / Soyez Cupidon...	Cinéma / UN CORPS PARFAIT (6) avec Amy Jo Johnson, Brett Cullen	Le TVA	Sports / Lot. (23:52)	Nikita					
TQ	Macaroni tout garni	Les Choix de Sophie	Les 400 Coûts	Cent Titres	Droit de parole / ... l'école publique?	Les Pieds dans les plats / Le Gourmet sauvage	Les 400 Coûts	Les Choix de Sophie	Cinéma / LE LIMIER (3) avec Laurence Olivier				
TQS	Le Journal (17:00)	Flash / V. Paradis	CNM	Y sont pas plus fous que nous autres	Scènes de crime	VIP	Le Grand Journal	110%	L'Heure Playboy	Flash			
RDI	... (18:15)	...Actions	Le Canada: une histoire populaire		Le Téléjournal et Le Point	Le Canada aujourd'hui	Décision 2000	Téléjournal					
TV5	Pyramide	Jrnl suisse	Journal	Thalassa	Faut pas rêver	Police judiciaire: dragues	d.	Jrnl belge	Soir 3	Le Journal			
D	Contact Animal	Cap sur les îles	Pièces à conviction	Nouveaux Détectives	L'Homme de six millions	Cinéma / ELVIS GRATTON (5)							
VIE	... (17:30)	Copines...	360 Degrés	Sortie gaie	Trauma	Éros et Compagnie	Sexe dans tous ses états	Médecine...	Sortie gaie	Cinéma			
MP	Top5M+	Clip	Décompte MusiquePlus		Hip Hop	Clip		Bouge					
MX	Planète	Single Luck	Ed Sullivan	Pop up...	Musicographie	Grands Événements / Tom Petty...	Benezra	Musicographie	Pop up...				
CF	Les Aventures de Sinbad	Animorphs											
TTF	Scooby...	Eckhart	Redwall	...Bébés	Ned, triton	Angela...	Simpson	Super Zéro	X-Men	South Park	Simpson	Ned, triton	Super Zéro
RDS	Ce soir	Sports 30	Hockey / Canadiens - Sabres				Sports 30 Mag	La Lutte WCW					
HISTORIA	La Guerre du siècle	L'Histoire à la une	Hommes... d'influence	Trouvailles et Trésors			Marguerite Volant	L'Histoire à la une	Cinéma				
SÉRIES +	Salle des nouvelles	Voilà!	Fou de toi	Homicide	La Loi & l'Ordre	Inspecteur Frost		La Firme...					
CANAL Z	Invasion Planète Terre	Nerdz/Jeux	Technofolie	Zone extrême	Highlander	Histoires extraordinaires	Millennium	Technofolie					
EVASION	Prêt à partir	Airport	...l'hôtel	Pignon...	Cité partant	Odysseus	Carte postale de Floride	Prêt à partir	Vidéo...				
TFO	...	Voit	Panorama	Bouillon de culture	Cinéma / L'ÂGE INGRAT (4) avec D. Trninic (21:10)	Panorama	Voit						
CBC	CBC News: Canada Now	This Hour	...Laughs	...Air Farce	Red Green	These Arms of Mine	National...	CounterSpin	Cinéma / MEET ME... (2)				
CTV (Mont.)	Pulse	Access H.	Becker	Providence	Skate Canada International	Pirot / The Veiled Lady	Investigative Reports	Law & Order	Biography				
GBL	New (17:30)	First Nat.	Eerie...	E.T.	Dawson's Creek	Freakylinks	20/20 Friday	Prime Bus.	Sportsline	Park (0:05)			
TVO	Bill Nye...	Fun Food...	Antiques Roadshow	Studio 2	Heartbeat	A Touch of Frost	Immunity	Studio 2					
ABC	News	ABC News	Spin City	Fraser	Two Guys ...Normal	Norm	Madigan...	20/20 Friday	News	... (23:35)	Politi. (0:06)		
CBS	News	CBS News	E.T.	The Fugitive	C.S.I.	Nash Bridges							
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Providence	Dateline NBC	Law & Order: SVU						
FOX	Sabrina	Drew Carey	Gilmore Girls	Police Videos	Freakylinks	Charmed	...of Heart	Star Trek: Voyager					
PBS (33)	Newshour	Business...	Vermont...	...Week	Wall Street	...the Wilderness	Guide Season	...Theatre's American Collection					
PBS (57)	BBC News	Night. Bus.	Newshour	People...	...Europe	Mystery! / Hetty...	Class Act	BBC News	Charlie Rose				
CTV (Corn.)	News	Wheel of...	Jeopardy	The Fugitive	Skate Canada International			CTV News	News	Open (0:05)			
A&E	Night Court	NewsRadio	Law & Order	Biography / J. Forsythe	Pirot / The Veiled Lady	Investigative Reports	Law & Order	Biography					
BRAVO	Buddy Guy Band	Videos	...Shadow of Hollywood	Cinéma / I THINK I DO (5) avec Alexis Arquette	Action	Beggars and Choosers	Sex & City						
DISCOVERY	Crocodile Hunter	@discovery.ca	Wild Discovery	Paradise Lost: Cod	Oceans of Mystery	@discovery.ca	Crocodile						
HISTORY	It Seems...	True Action	...Seeds	Hist.lands	Turning Points	Cinéma / MISSISSIPPI BURNING (4) avec Gene Hackman, Willem Dafoe	Cinéma						
NEWSWORLD	BBC News	BBC News	CBS News	On the Arts	Antiques Roadshow	The National & Magazine	Life & Times	@the end	National				
SHOWCASE	Danger Bay	T & T	Dead Man's Gun	Nikita	Strangers	Hunger	Oz	Red Shoe Diaries (23:09) / Cinéma (0:18)					
LEARNING	Survivor Science / Snow	Paramedics: Night Shift	...World of Las Vegas	Quest for Gold: Egypt / California				...World of Las Vegas	Quest for...				
LIFE	Good Dog	Pet Friends	TV Guide	Flick	...for Love	...Homes	Extra	Real World	Doing Time	Skin Deep	...for Love	...Homes	Extra
TSN	Off, Record	Sportsdesk	...Hockey	Football / Eskimos - Blue Bombers									
SPORTSNET	Sportscent.	NBA Action	PGA Golf / Championnat du circuit de la PGA - 2e ronde	Sportscentral	Last Word	Geniuses	Sportscent.						
YTV	Dragon Ball	Uh oh!	Escaflowne	YTV's Hit List	Crush	Chart Attack!	Gamerz	Farscape	...Served?				
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

TVA MIDI

Pierre Bruneau reçoit le premier ministre Jean Chrétien, qui accorde sa première entrevue télévisée en français depuis le début de la campagne électorale.

TVA, midi

CENT TITRES

Entrevue avec Camille Laurens, une des vedettes de la rentrée littéraire en France avec son roman *Ces bras-là*.

Télé-Québec, 19h30

HOMMES ET FEMMES D'INFLUENCE

Première partie d'un document sur Franklin Delano Roosevelt.

Historia, 20h

DROIT DE PAROLE

Quelques jours après la publication du palmarès des écoles secondaires, l'émission se demande si on peut encore avoir confiance dans l'école publique.

Télé-Québec, 20h

ZONE LIBRE

Sujet inusité mais intéressant: le passage du Nord-Ouest, qui a fait l'objet d'explorations incessantes pendant des siècles. Le réchauffement de la planète rendra bientôt cette route maritime accessible à longeur d'année. Mais l'émission se demande si le Canada pourra y affirmer sa souveraineté.

Radio-Canada, 21h

LES PIEDS DANS LES PLATS

Ce soir, un spécial sur la viande sauvage, de chevreuil entre autres.

Télé-Québec, 21h

MEET ME IN SAINT LOUIS

Un classique parmi les classiques de la comédie musicale, une sorte de chronique familiale du début du siècle. Vincente Minnelli réalise, Judy Garland chante.

CBC, 23h30